

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Vingt années d'Égypte
L'écrasement
Le nationalisme flamand
Premiers froids, derniers feux
Quelques aspects du problème de la souveraineté et du gouvernement
Veillot
La Joie
A propos d'un Congrès de la natalité
Gaston della Faille de Leverghem

Baron Firmin van den Bosch
Hilaire Belloc
Charles van Renynghde de Voxxrie
Jean Maxence
Daniel Ryelandt
Jean Valschaerts
Francis Hermans
Docteur Raoul De Guchteneere
Robert du Bois de Vroylande

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le centenaire journalistique de Louis Veillot, Mgr J. Schyrgens.

La Semaine

À droite comme à gauche, on continue à épiloguer longuement sur le sens et la portée des élections anglaises. Mais toutes ces considérations autour et alentour manquent singulièrement de base et sont assez puériles si ce que nous apprennent de leur pays des esprits aussi éminents et aussi bon connaisseurs de la vie anglaise que Belloc et Chesterton, est vrai. On ne compare pas le parlementarisme continental au parlementarisme anglais, ni le jeu des partis ici au *Party system* de là-bas. N'empêche que nos « conservateurs » s'obstinent à parler de débâcle socialiste, et que nos socialistes s'appliquent laborieusement à minimiser la défaite travailliste comme si Outre-Manche les mêmes mots désignaient les mêmes réalités qu'ils expriment ici.

Tout cela ne fait, d'ailleurs, grand mal à personne et illustre cette tare essentielle de nos démocraties politiques : le bourrage de crânes!

* * *

Désolé de la « trahison » des chefs travaillistes — « trahison » qui devrait tout de même faire soupçonner que le climat politique anglais est pour le moins « autre » que le nôtre — M. Vandervelde écrivait, ces jours-ci, dans le *Peuple* :

Il est un autre vaincu, qui est peut-être seul, maintenant, à ne pas se rendre compte qu'il vient de subir la plus terrible et la plus irréparable des défaites : c'est Ramsay Mac Donald, ci-devant leader du Labour Party, Premier ministre socialiste de 1923 et de 1929, hier encore honni et détesté par les bourgeoisies de l'Europe entière, aujourd'hui Premier ministre — mais pour combien de temps? — de la coalition capitaliste, camouflée en parti national, qui vient, par les moyens que l'on sait, de s'emparer du pouvoir.

Mais quelle misère tout de même de penser que Ramsay Mac Donald, le vieux Ramsay, l'ami de quarante ans, l'ancien secrétaire de l'*Internationale*, ait pu, tout à la fin d'une carrière qui avait été belle se tourner contre le parti dont il avait été le fondateur et passer dans l'autre camp, comme un Millerand, un Mussolini, un Pilzudsky! Il proteste, et je le crois sincère, de ses bonnes intentions. Mais, hélas! l'enfer en est pavé.

* * *

Et que les « conservateurs » acceptent comme Premier Ministre le chef du parti dont les soi-disant excès ont conduit la Grande-Bretagne au bord du gouffre et la livre sterling à l'abîme, qu'ils ne répugnent pas à entrer dans un gouvernement Mac Donald, l'homme qui a « renié » un long passé politique, voilà qui n'a l'air de surprendre, ni ceux qui applaudissent chez nous à la défaite travailliste, ni ceux qui la déplorent. Il suffirait pourtant d'imaginer ce que serait, ici, un « passage » de M. Vandervelde ou de M. Camille Huysmans du parti socialiste au parti catholique pour se rendre compte à quel point la « chose politique » est différente sur les deux bords de l'*English Channel*. Or, ces passages d'un parti

à l'autre sont courants en Angleterre... Bornons-nous à rappeler qu'aux élections de 1929 un élu conservateur se déclara « Labour » au lendemain de l'élection, fut nommé membre du gouvernement, se représenta immédiatement devant ses électeurs et fut réélu avec l'étiquette « Labour »!...

Tout ceci pour souligner simplement que la grande diffusion des journaux quotidiens, la multiplication des télégraphes, des téléphones et des T. S. F. ont obtenu ce résultat paradoxal : les peuples se connaissent bien moins qu'ils ne se connaissaient auparavant. Alors ceux qui ignoraient savaient qu'ils ignoraient; maintenant on croit savoir et on se trompe... ce qui est pire qu'ignorer...

* * *

Félicitons-nous vivement du vote unanime par lequel le Sénat a clôturé la discussion du projet de loi sur l'emploi des langues dans l'enseignement moyen. Félicitons tout particulièrement le R. P. Rutten, rapporteur, qui s'est admirablement acquitté de sa lourde tâche et dont l'action conciliatrice est pour beaucoup dans le résultat obtenu.

La Chambre modifiera-t-elle encore le texte que lui transmet le Sénat? Peut-être, mais comme on est d'accord sur l'essentiel, sur le but à réaliser, une entente patriotique sur un texte définitif paraît certain. La loi nouvelle consacrerait la flandrisation de l'enseignement en Flandre, c'est-à-dire — pour répondre au sénateur Van Dieren qui paraît avoir voulu nous faire dire, en nous citant au Sénat, autre chose que ce que nous avons dit — que, demain, en pays flamand, tout intellectuel aura été instruit en flamand, quitte, évidemment, à connaître le mieux possible le français. La langue véhiculaire de l'enseignement sera le flamand. La *Libre Belgique* a beau écrire que : « le principe du territorialisme est contraire à la Constitution et contraire à la tradition de la politique catholique en matière scolaire comme en matière administrative; qu'il est dangereux, au point de vue du respect du droit des parents en matière d'enseignement, et dangereux au point de vue de l'unité nationale », ce sont là des considérations qui, même si elles étaient vraies — et il s'en faut — seraient parfaitement stériles, car plus rien au monde n'est capable de s'opposer au renouveau flamand qui entend flandriser la Flandre.

S'opposer à tout territorialisme — nous préférons parler de régionalisme — et se borner à maintenir en matière scolaire une tradition qui s'est révélée impuissante à résoudre la question linguistique, serait travailler directement à la démolition de la Belgique. *Salus populi suprema lex*. Quand une tradition, si vénérable soit-elle et quels que soient ses services dans le passé, doit être modifiée et renouvelée pour faire face à des problèmes nouveaux, il n'y a pas à hésiter. A Mgr Mercier, rénovateur des études tho-

mistes, on objectait aussi qu'il brisait avec la tradition scolastique en posant le problème critique tel que le posait la philosophie moderne. S'il eut craint de le faire, et s'il avait continué à enseigner saint Thomas qu'en latin, le thomisme serait resté sans influence aucune sur l'intelligence contemporaine.

* * *

Puisse la discussion, à la Chambre, du projet voté au Sénat, se dérouler dans une atmosphère de compréhension et de concorde!

Qu'un pareil souhait ne soit, hélas!, pas encore inutile, il suffit de lire quelques journaux d'expression française pour s'en rendre compte. Citant un extrait de ce que nous écrivions ici, la semaine dernière, le directeur de l'*Etoile belge* ajoute, avec sa courtoisie ordinaire :

On n'a jamais pu faire dire au juste à cet abbé ce qui peut encore manquer à ces pauvres Flamands si persécutés. On n'arrête pas d'obéir à leurs incessantes réquisitions, mais de concession en concession, d'abdication en abdication, on les a rendus insatiables. Ce sont du reste les continuel encouragements, les incessantes excitations des abbés et des vicaires à la Van den Hout qui les rendent à ce point insupportables.

Quant à la Wallonie, elle ne demande qu'une chose : qu'on lui... la paix!

Et les Flamands demandent, eux, qu'on les laisse travailler en paix à refaire une Flandre grande et belle. Parler de concession et d'abdication, c'est évidemment n'y rien comprendre. De la part du directeur d'un journal de la capitale la chose est impardonnable.

* * *

La tribune libre du *Rouge et Noir* à Bruxelles vient de connaître trois gros succès de curiosité et trois... bonnes recettes! Débat sur le bolchevisme, débat sur les prix de beauté, débat sur le problème de la natalité.

Pareille tribune libre est évidemment une nuisance et une peste, nous l'avons dit déjà et il est bon de le répéter : à des milliers d'auditeurs absolument incapables de juger en connaissance de cause, on fait entendre certains arguments *pour*, certains arguments *contre*, et cela, souvent, sur des problèmes de la plus haute gravité et intéressant directement la vie individuelle et la vie en commun. On ne craint pas de laisser mettre librement en question les bases mêmes de tout ordre social sans se soucier le moins du monde du mal pouvant résulter de l'apologie des plus mortelles erreurs. Les organisateurs ne pensent évidemment qu'à piquer l'intérêt et à frapper monnaie. La formule de ces débats publics est toute récente, mais elle répond trop à la mentalité moderne pour n'être pas assurée d'un succès certain, du moins dans les grandes villes. Tout le monde se croit apte à juger de tout. La démocratie politique, n'est-ce pas cela d'ailleurs?...

Que faire comme catholiques? La question est complexe et délicate. A l'autorité religieuse, évidemment, à tracer la ligne de conduite à suivre. La chose certaine, c'est que les catholiques doivent s'abstenir d'assister à de pareils débats comme auditeurs, même quand la question débattue n'intéresse pas leurs convictions religieuses. Il vaut mieux ne pas collaborer au succès d'une institution aussi malfaisante. Mais cela veut-il dire qu'il faille négliger toujours l'occasion offerte de porter à des milliers d'âmes égarées un peu de cette vérité évangélique qu'elles ignorent?...

Tout le monde n'est, certes, pas qualifié pour parler à de tels auditoires et certains apologistes maladroits risquent de ridiculiser les idées qu'ils veulent défendre. D'autre part, on ne peut accepter d'y porter la Vérité que moyennant de sérieuses garanties d'impartialité. Mais si les tribunes contradictoires se multiplient et progressent, — nous souhaitons ardemment le contraire, et qu'il ne s'agisse en l'occurrence que d'une mode passagère — pourquoi les catholiques ne formeraient-ils pas une équipe de « débatters », imitant en cela l'exemple des catholiques anglais? Sans parler de ceux qui ont reçu de la Providence le « don » de se faire écouter et applaudir par les assemblées les plus hostiles...

Ces réflexions nous sont venues à l'esprit à la lecture d'un long compte rendu du dernier débat u *Rouge et Noir*. Débat qui n'eut rien de contradictoire. « Déplorons-le, écrit le directeur de l'*Etoile belge*. Ni la Ligue des familles nombreuses, ni aucun autre organisme catholique n'a voulu profiter de l'occasion offerte de venir contredire les partisans du « contrôle des naissances » ou, comme dit mistress Sangers, du « moratoire des naissances. »

Les pires horreurs furent débitées à ce meeting, et devant une salle comble. Bornons-nous à citer le Dr Vachet (compte rendu de l'*Etoile*) :

Il constate qu'à la doctrine de l'Evangile : « Croissez et multipliez » s'opposent maintenant deux autres thèses : celle de Malthus dont s'est inspirée Mistress Sangers qui conseille de ne plus procréer pendant cette période troublée, dans le but de rendre l'humanité plus heureuse, et celle des partisans de l'eugénisme qui dit qu'on ne doit mettre au monde que des êtres sains, sélectionnés et s'occuper de les faire vivre dans des conditions favorables, de telle façon qu'ils apportent à la Société une force. C'est le primauté donnée à la qualité.

Le Dr Vachet estime que l'Encyclique papale repose sur une triple erreur : biologique, physiologique et psychologique. Le but du mariage n'est pas uniquement la recherche de l'enfant. Aux idées surannées il faut en opposer de neuves, tirées de la raison et de l'intelligence.

Un jeune docteur socialiste plaida pour l'avortement légal :

L'orateur après avoir commenté la nouvelle législation russe sur cette matière, s'écrie : A bas les familles nombreuses, source de misères pour l'ouvrier!

Les femmes, très nombreuses dans l'auditoire, se font remarquer par leur ardeur à applaudir.

La contradiction fut malheureusement pitoyable :

Enfin une contradiction! C'est une dame qui s'avance avec audace. Elle est pleine de bonnes intentions, mais n'a pas la pratique de l'éloquence. « Je crois, dit-elle, que les mères de famille honnêtes respectent les enseignements de la religion et que la plupart des avortements se font en dehors du mariage. S'il y a des catholiques coupables, il y a aussi des socialistes qui ne pratiquent pas chez eux le partage et la charité ». Huées et quelques bravos.

Un monsieur qui accompagne la dame courageuse, ajoute quelques mots. En supprimant les naissances, on risque de supprimer des génies et d'appauvrir le monde. Les peuples arrivés à un haut degré de civilisation, comme les Grecs et les Romains, se sont perdus parce qu'ils n'ont pas procréé. Mais l'orateur s'égaré, parle du péril jaune et se fait conspuer.

Si les séances du *Rouge et Noir* continuaient à connaître la grande foule, et si les organisateurs de ces spectacles persistaient dans leur « entreprise de démoralisation publique », comme dit avec raison l'*Autorité*, ne faudrait-il pas y organiser (nous soulignons le mot) la défense de la vérité catholique?

* * *

Le fils de Maurice Barrès, M. Philippe Barrès, publie en ce moment, dans la *Revue hebdomadaire*, une fort belle étude sur « La Victoire au dernier tournant ».

Rapportant une conversation qu'il eut avec Clemenceau, le Clemenceau de la retraite, il écrit :

Ici, M. Clemenceau fit sur la démocratie et surtout sur les parlementaires un certain nombre de réflexions dont je n'ai pas conservé les termes assez exacts pour les transcrire sans risquer une déformation de sa pensée... Je sais que tout tournait autour d'un mot qu'il dit un jour à mon père, debout dans l'hémicycle, au pied de la tribune de la Chambre, et cherchant un nom propre qu'il ne retrouvait pas :

« — Dommage! je perds la mémoire. Moi qui savais tant de belles histoires sur tous ces cochons-là! »

Je sais aussi qu'il retomba, après une série de boutades, sur ce mot bien clair et solide :

« — ...et pendant la guerre, ils m'ont donné plus de mal que les Allemands. »

Après quoi il se laissa aller à une sorte de rêverie qu'il parut résumer en ces trois mots :

« — ...Aujourd'hui, ils continuent. »

Venant d'un des hommes qui conurent le mieux le parlement...

tarisme français sous la III^e République, et qui lui-même en abusa peut-être le plus, la condamnation du régime est écrasante...

* * *

Dans le dernier numéro de la *Revue universelle*, M. F.-F. Legueu a publié un intéressant essai sur les « Révolutions monétaires de 1931 ». Citons :

Pour rattacher tant de devises avariées au métal jaune, il eût été nécessaire de dégonfler les organismes parasites malsains nés de l'inflation. Une cure prolongée et pénible se fût imposée, de celle que les économistes appellent : déflation, et les théologiens : pénitence. Ce traitement parut incommode. On supposa qu'il était possible d'en éviter le désagrément en prenant comme base des monnaies le *gold exchange standard* — l'étalon de change or — plutôt que le *gold standard* — l'étalon or pur.

Sous le régime du « gold exchange standard », le fondement de la monnaie n'est pas douteux. L'or n'existe qu'en quantité limitée. C'est même exactement ce qui fait sa valeur. Au contraire, on peut multiplier presque à volonté les devises or pourvu que l'on convienne tacitement de ne jamais demander leur transformation en métal. Sur ces devises convertibles, au moins en théorie, il est ensuite facile de construire d'autres systèmes monétaires. Ainsi, le « gold exchange standard » aboutit à la création que l'on pourrait appeler une démocratie monétaire. Au-dessus de la plèbe, quelques devises aristocratiques sont seules en relation directe avec le métal jaune.

Pour être complet, un tel système impliquait l'existence d'une caisse centrale de compensation ou, mieux encore, d'une banque unique. Il fallait éviter, en effet, que l'un quelconque des pays participants n'eût la fâcheuse prétention de troquer ses devises de couverture contre de l'or : tout l'édifice du « gold exchange standard » se fût écroulé incontinent. Il s'agissait de prévenir tout mouvement d'or. C'est à cet objet que répondait la création de la Banque des Règlements Internationaux. Grâce à ses opérations magiques, tout se passerait désormais en écritures.

Aussi a-t-on pu se demander sérieusement quand la B. R. I. a commencé de travailler, à quoi servaient les lingots d'or que certains instituts d'émission réfractaires au progrès s'obstinaient à conserver dans leurs caves. La place de cet or n'était-elle pas plutôt dans les musées des antiquités monétaires ? Tout allait se passer comme si l'or métal, déchu en plein apothéose, n'était plus qu'un signe anachronique et purement symbolique des valeurs.

Et voilà la conclusion que l'on ne saurait assez méditer :

A la croisade de la coopération a donc succédé instantanément le mot d'ordre d'un égoïsme forcené. Sera-t-il possible de sauver les apparences ? Saura-t-on envelopper le « gold exchange standard » d'un linceul de formules décentes ? On souhaite que la B. R. I. et ses fidèles y parviennent. En fait, on ne peut se faire d'illusion sur la profondeur des sentiments qui commandent aux banques d'émission d'agir au mieux de leurs intérêts personnels, tout autre principe de conduite étant à présent hors de mise.

Ce « chacun pour soi » quelque peu cynique, après tant de professions de foi internationale, ne va pas sans des conséquences internes, dont il convient de noter tout au moins les premières manifestations. Puisqu'il n'est de bon, en matière monétaire, que l'or lui-même, un grand nombre de particuliers ont pensé qu'ils pouvaient bien prendre à leur compte la politique des banques d'émission : en France, et là où la convertibilité des billets est encore permise, les épargnants ont échangé leurs billets contre des lingots, ou contre des espèces monnayées. Cette thésaurisation, à tout prendre, est moins absurde que celle des liasses de billets.

C'est là un retour à l'or que les experts de Bruxelles ou de Gênes n'avaient certes pas prévu. Il est dans la logique impitoyable des choses. Les dieux avec lesquels on a voulu ruser se sont vengés cruellement. Après les abus d'une confiance falsifiée, ils font régner en manière de punition une méfiance qui défie tout raisonnement. On revient, d'un seul coup, d'une dizaine de siècles en arrière et l'on passe sans transition du système monétaire le plus perfectionné et le plus élégant à l'*as rude*, au bloc de métal dont la vieille humanité s'est servie, à ses origines, pour faciliter son troc.

Ce n'est encore qu'une tendance. Elle est suffisamment marquée, cependant, pour qu'il soit permis, en matière de jeu, d'imaginer ses développements. Les propriétaires de lingots ne les garderont pas toujours. Ils les diviseront, pour les utiliser, et les « copeaux » de leurs briques d'or seront échangés par eux contre les biens nécessaires à la vie. Avec le temps, il semblera commode d'opérer sur des fractions d'un poids et d'une valeur comparables. Les agents de change — qui auront abandonné depuis longtemps leurs carnets inutiles — apposeront leurs marques sur le métal qu'ils auront pesé sur leurs trébuchets et vérifié dans leurs creusets. L'Etat — ou ce qui en tiendra lieu — s'arrogera le privilège de poinçonner ces morceaux d'or pour avoir la liberté de les falsifier selon ses besoins. D'autres faisaient ronger ces nouveaux écus. Mais des centres de dépôts se créeront où

il sera possible de recevoir, en échange du métal jaune mis à l'abri, des certificats d'un maniement plus commode et plus sûr. Si ces opérations réussissent, on finira par émettre plus de certificats qu'il y aura de dépôts ; on créera du crédit, et l'on découvrira peut-être le moyen ingénieux de garantir un certificat par un autre. Le cycle sera alors fermé.

Dans l'intervalle il faut seulement considérer que la civilisation contemporaine se sera effondrée et qu'il aura fallu se plier, en même temps qu'au joug de l'or, à quelques principes fondamentaux d'ordre, de travail et de discipline, dont les foules modernes ont essayé en vain de bafouer l'autorité éternelle.

Comment ne pas penser aux paroles du Psalmiste : *Nisi Dominus aedificaverit domum...*

On revient, d'un seul coup, d'une dizaine de siècles en arrière ! « Le caractère le plus marquant du monde moderne est son étonnante stupidité... », écrivait ces jours-ci G. K. Chesterton...

* * *

Le fascisme a fêté le neuvième anniversaire de son avènement. « Il ne durera pas six mois », affirmait la Cité de Londres, quand Mussolini « prit » Rome...

Et voici ce qu'il fit en neuf ans... d'après le *Peuple* :

Le seul progrès réel que le pays a accompli sous le fascisme, a été celui d'un fiscalisme sans bornes.

Toutes les données statistiques concordent : accroissement de la misère, diminution de la natalité, augmentation des décès. Le fascisme accompagne, **inflexiblement**, l'Italie au tombeau.

Mais la « lira » ? Son cours se maintient ! Et voilà : 1. On a comprimé les importations d'une telle manière, qu'on a fini par les équilibrer avec l'exportation ; mais comme la production intérieure a diminué — et il ne pouvait pas en être autrement — cela prouve uniquement la dégradation de l'économie italienne ; 2. On a presque supprimé le marché intérieur des changes. Un décret récent déclare : « Les contrevenants (au régime des changes) pourront être arrêtés et déferés à la commission provinciale pour la déportation (*domicilio coatto*). De sorte que l'Italien qui ne veut pas être envoyé à la déportation dans une île infâme, devra changer sa **lira** au prix artificiel fixé par le gouvernement. A l'étranger, on emploie les dernières ressources de la Banca d'Italia, afin de soutenir le cours de la lira. Politique de prestige, la seule politique que Mussolini comprenne.

* * *

Voilà dans quelles conditions le fascisme célèbre son neuvième carnaval. Le pays se meurt, mais la banque triomphe. Pour elle il y en a toujours assez ; et pour qu'elle puisse se gaver et s'empiffrer, le pays peut très bien marcher à l'abîme.

Impossible de faire un plus bel éloge du *Duce* : il tient quand même, quel homme!...

* * *

On a fêté ces jours-ci le centenaire du premier article de Louis Veuillot, cet admirable journaliste. Qu'eût dit ce maître de la prose mâle et ferme du style des éditoriaux du *Temps* ?

Citons pour la joie de nos lecteurs les dernières lignes de trois éditoriaux de cette semaine.

1^o L'ALLEMAGNE AU TOURNANT :

... Il faut souhaiter que les dirigeants du Reich sachent encore éviter de commettre une faute politique qui ouvrirait la porte à toutes les aventures.

2^o LE CABINET ANGLAIS ET LA CHAMBRE DES COMMUNES :

... Si on veut que l'union dure, qu'elle soit féconde en résultats pour le redressement des finances et de l'économie générale de la Grande-Bretagne, les conservateurs devront avoir la sagesse de ne pas se montrer trop exigeants en ce qui concerne les tarifs.

3^o LES NÉGOCIATIONS FRANCO-ALLEMANDES :

... S'il est vrai qu'on peut espérer des résultats heureux pour le redressement économique et la consolidation de la paix du monde de l'effort en vue d'une politique constructive que tente actuellement M. Laval, il faudra que le gouvernement de Berlin fasse preuve dans les conversations en cours d'un autre esprit que celui révélé par certaines campagnes de la presse d'outre-Rhin.

N'est-ce pas là du très bon comique?

Vingt années d'Egypte

La vie judiciaire

Longtemps, l'organisation et l'activité des Juridictions Mixtes demeurèrent ignorées en Europe. Ce fut, il y a dix ans, la liquidation de la guerre qui les mit, soudain, en relief, puisque aussi bien c'est de leur mécanisme international qu'on s'inspira pour la création des divers tribunaux appelés à régler, entre les Puissances belligérentes, les différends civils nés de la guerre.

En 1926, les Juridictions Mixtes célébrèrent le cinquantième anniversaire de leur fondation.

Jusqu'à là, l'opinion était généralement admise, et reproduite dans les notices sommaires qui leur étaient consacrées, que les Juridictions Mixtes d'Egypte étaient une création des Puissances occidentales.

Contre cette paternité de l'idée des Juridictions Mixtes, attribuée à la diplomatie européenne, il y avait un homme, cependant, qui avait coutume de protester. C'était Fouad I^{er}, actuellement roi d'Egypte. Que de fois je lui avais entendu dire : « Non, ce ne sont pas les hommes d'Etat de l'Europe qui ont eu la première conception des Tribunaux Mixtes : c'est mon père, le Khédivé Ismaïl et son ministre Nubar Pacha ».

A l'occasion de la commémoration de l'installation des Juridictions Mixtes, le roi Fouad désira faire la preuve de son affirmation et il ouvrit, au procureur général, dans le palais d'Abdine, la porte d'une armoire d'archives close depuis la mort de son père.

Il y avait là plusieurs centaines de lettres, jaunies par les années, et qu'échangèrent sur un espace de six ans, de 1867 à 1873, le Khédivé Ismaïl, de ses résidences du Caire ou d'Alexandrie, et son ministre Nubar Pacha, en mission en Europe.

Curieuses et complexes figures de la politique orientale que celles de ce Khédivé et de cet homme d'Etat, l'un Ismaïl, souverain despotique, jaloux de son autorité au dedans et au dehors, exalté, dans son amour pour son pays, par la fierté de la création du Canal de Suez, grand bâtisseur de palais, aussi prodigue du trésor public que de ses propres deniers, et follement fastueux jusqu'au point d'être finalement amené, par la ruine, à l'abdication; l'autre, Nubar Pacha, Arménien de race, fin comme l'ambre du chapelet, que sa main maniait sans cesse, diplomate-né, aux infinies ressources de souplesse et de ductilité, préparant, de longue main, sa tactique et la menant au but, en tournant l'obstacle, par de savants et habiles serpentements, découvrant, du premier coup d'œil, chez l'adversaire, le défaut de la cuirasse, y fixant son fleuret, d'un geste élégant, et marquant, ensuite, le point, avec une délicate courtoisie.

Songez que, dans ses laborieuses négociations, en Europe, pour mettre sur pied l'institution d'une justice internationale en Egypte, Nubar Pacha eut, comme interlocuteurs, ce que nous appelions aujourd'hui, les as de la diplomatie européenne : Emile Olivier, Thiers, Bismarck, Lord Stanley, le comte de Beust, le comte Menabréa; qu'il eut à lutter contre l'ombrageuse jalousie de la Turquie, suzeraine de l'Egypte, et contre les préventions enracinées de l'Europe défiante, par expérience, vis-à-vis des chausse-trapes de la politique orientale.

Considérons encore que Nubar Pacha vit son œuvre malencontreusement bousculée par la guerre franco-allemande de 1870, et qu'il dut la recommencer, sur un échiquier nouveau, avec une égale et patiente ténacité.

Et concluons que d'avoir enfin réalisé sur son idée, en dépit des obstacles et des rivalités, l'accord des puissances, c'est là un résultat qui doit valoir « au petit Arménien », comme l'appelait Bismarck, d'être admis au rang des grands diplomates.

En vérité, le principal élément de succès des négociations du Khédivé Ismaïl fut, chez ce souverain oriental, la conviction ferme, continue et agissante, de la nécessité d'une collaboration européenne à toutes les formes d'activité de l'Egypte. Il sentait, avec une clairvoyante netteté, que c'était là la voie du progrès et il s'y engagea résolument, en commençant par la réforme de l'organisation de la justice.

Que l'idée de la création d'une justice mixte, c'est-à-dire d'une justice où l'élément égyptien serait mêlé à l'élément européen et où tous deux travailleraient de concert, soit initialement une conception d'Ismaïl, cela ne résulte pas seulement des négociations, telles que les relate la correspondance entre le Khédivé et son ministre, et de l'analyse de laquelle je fais grâce, mais aussi d'un à-côté pittoresque des négociations que je veux conter.

La *Revue des Deux Mondes* — qui vient de fêter si brillamment, ces temps derniers, son centenaire — commençait, dans son numéro du 15 février 1869, la publication d'un roman d'Edmond About, intitulé *Ahmed le Fellah*.

Ce livre, édité ensuite sous le titre *Le Fellah*, est demeuré en dépit des années, d'une vivante actualité. About, grand voyageur, était un observateur et un psychologue; il savait voir et comprendre. Or, au cours de ses remarques sur la vie égyptienne, Ahmed le Fellah est amené à s'occuper de l'administration de la justice, et le voilà qui se lance dans une critique serrée des abus des juridictions consulaires qui motivaient précisément la réforme judiciaire, que réclamait le Khédivé Ismaïl.

Ecoutez-le : « En vertu de conventions diplomatiques que l'usage, l'abus, et la loi du plus fort ont singulièrement faussées, tout Européen qui débarque en Egypte y est maître; il y apporte les lois de son pays, non pour les respecter, tant s'en faut, mais pour s'autoriser à la violation des nôtres; il ne reconnaît ni le gouvernement, ni l'administration, ni la magistrature de l'Egypte; il ne connaît que son consul. Cela dit, rappelez-vous qu'il y a près de vingt consulats étrangers, dans cette pauvre Egypte, près de vingt Etats dans l'Etat. Considérez que, cent fois par jour, une filouterie, une rixe, un scandale, un coup de couteau peut élever un conflit entre le droit souverain du Khédivé et le prétendu droit de nos hôtes ».

Ahmed le Fellah parle dans le livre d>About, comme Ismaïl fait parler, par Nubar, aux puissances d'Europe.

Voici un extrait inédit d'une lettre bien amusante de Nubar, en date du 4 septembre 1868 :

« Voulez-vous connaître mon opinion sur la justice consulaire en Egypte? Elle est aussi juste et aussi équitable que la justice du Ciel. Le consulat de Grèce représente, en Egypte, la cour de l'archange Gabriel. L'archange Michel est représenté par le tribunal d'Italie. Saint Paul en personne, est descendu au consulat d'Angleterre et saint Pierre, ses clefs à la main, tient un lit de justice au consulat de France. Quelle plus haute idée peut-on avoir de la justice consulaire en Egypte? Mais il y a un *draw-back* à tout cela; c'est que chacun de ces archevêques et de ces saints a sa loi, sa manière de procéder. Or, comme un pauvre diable, qui entreprend une affaire, ne connaît pas qui le jugera, il ne peut jamais se mettre en règle; il est appelé devant saint Pierre, lorsqu'il croyait avoir à faire à saint Paul; il est troublé, confondu; il a raison et, malgré cela, il est envoyé saintement à tous les diables. »

Et, après le mal vient le remède et c'est encore une fois Ahmed le Fellah qui va l'indiquer :

« Que l'Europe prête à l'Égypte sa civilisation, ses lois, ses juges même; que l'Europe se cotise pour nous fournir un Code égal ou supérieur au Code Napoléon; qu'elle cherche, dans le personnel de ses cours et de ses tribunaux, une demi-douzaine de Minos et de Rhadamantes, pour les implanter chez nous, l'Égypte les adopterait. »

Il n'y aurait vraiment là qu'une assez curieuse coïncidence s'il n'y avait ceci : dans la correspondance entre Ismaïl et Nubar, j'ai découvert, à la date du 19 février 1869, donc au lendemain de la publication de la première partie du roman d'About, une lettre d'où il résulte que l'écrivain français est venu, en Égypte, comme agent de renseignement de son gouvernement, que le Khédive, prévenu par Nubar, l'a comblé de gracieusetés et lui a, pour son volume futur, assuré, à condition qu'il subisse son inspiration, des honoraires de 25,000 francs, dont 15,000 francs, payables immédiatement, et 10,000 francs lors de la parution du livre.

C'est ce reliquat de 10,000 francs que Nubar demande la permission de remettre à About, lorsqu'eurent paru, dans la *Revue des Deux Mondes* — sous le couvert d'Ahmed le Fellah — la critique du fonctionnement de la justice consulaire et l'exposé des remèdes que le Khédive voulait y apporter.

Avais-je tort de dire tout à l'heure qu'aucun des ressorts, même les plus insidieux, de la diplomatie, n'avait de secret pour le Khédive Ismaïl ?

Comme toutes les conférences internationales, les pourparlers entre l'Égypte et les Puissances aboutirent à une transaction : la plénitude de juridiction ne fut pas octroyée aux nouveaux tribunaux; à côté de la compétence civile et commerciale, on ne leur accorda qu'une compétence pénale limitée.

Ce n'est qu'à la faveur d'une orientation définitive de l'Égypte vers l'indépendance que l'œuvre d'Ismaïl, plus d'un demi-siècle après sa fondation, conquerra sans doute prochainement la plénitude de juridiction que son auteur avait rêvée pour elle, dès le premier jour.

Que sur une terre où depuis des millénaires, le remous fécondant du Nil a comme parallèle un remous violent d'idées, où la situation géographique concentre, à la fois, les influences politiques opposées et les concurrences économiques acharnées, une telle institution judiciaire ait pu se rythmer aux ambiances, se stabiliser en une vie judiciaire de plus en plus active, se fortifier par une jurisprudence progressive et cohérente et s'imposer par un prestige croissant, voilà bien dans l'ordre politique, comme dans l'ordre juridique, la réussite d'une gageure sans précédent.

Il semblerait que c'eût dû être une Babel des mentalités : l'esprit oriental voisinant avec l'esprit occidental, le flegme britannique et la fougue italienne; le positivisme américain et l'idéalisme espagnol, le rude pragmatisme scandinave et la subtile élégance française; le Belge enfin à côté du Hollandais.

Et, en dépit des divergences, de races, de caractère, de façons de penser et de sentir, tout cela se soude, au service du Droit, en un tout homogène, ayant pour base le Code Napoléon et la procédure française et, pour langue judiciaire, la langue française.

Et, comme ciment de l'œuvre, une tradition judiciaire s'apparentant inégalement aux grandes traditions judiciaires occidentales.

D'abord un sens ombrageux du devoir : dans ce pays semé de pièges et où la tentation fait partie de l'air qu'on respire, jamais, dans les Juridictions mixtes, on ne put relever un fléchissement contre l'honneur.

Puis, une sérénité exemplaire dans l'accomplissement de leur mission. En 1919, de terribles convulsions politiques secouèrent l'Égypte; la destruction des rails de chemin de fer et l'insécurité des routes avaient totalement isolé Le Caire; remous déchaînés de la masse; et, à côté de cela, grève administrative générale; tous les services publics arrêtés; toute vie sociale suspendue; et dans les rues, le crépitement incessant des fusils et des mitrailleuses.

Au milieu de ce tragique désarroi, le Tribunal mixte du Caire, dans un palais ouvert à tous, et que ne gardait aucune force militaire, a continué sa mission, toutes chambres siégeant, et sans que les agitations menaçantes du dehors aient troublé un instant la calme majesté du prétoire.

Par ailleurs, dès leurs débuts, les Juridictions mixtes eurent l'occasion de faire preuve de cette vertu cardinale du magistrat qu'est l'indépendance.

Et cette indépendance affirmée, dès ses origines, l'institution

continua à la pratiquer jalousement : des causes à laquelle la politique était indirectement mais très délicatement mêlée, furent soumises à son appréciation. C'est une de ses décisions notamment qui fixa, en une matière toujours âprement controversée entre l'Égypte et l'Angleterre, les règles du *condominium* ou partage de souveraineté au Soudan; et le projet d'accord que la Grande-Bretagne propose en ce moment à l'Égypte s'inspire directement de ces règles.

Une des causes judiciaires les plus importantes, par les principes y débattus et par les millions de livres qui en étaient l'enjeu, fut celle du tribut que l'Égypte s'était engagée à payer à la Turquie et dont elle voulut s'exonérer, à la faveur de la cessation de la suzeraineté turque, qui avait cédé ses droits de créances à des financiers européens.

La justice mixte, en termes nets et parfois sévères, rappela à l'Égypte ses devoirs de débitrice et lui enjoignit d'y conformer ses actes.

Et, dans un autre sens, un arrêt de la Cour, qui porte à la fois la marque et la signature du Belge qui la présidait alors, le baron Eeman, arrêta, d'un geste aussi énergique que raisonné, les prétentions anglaises, au seuil du tombeau de Tout-ank-Amon et de ses richesses et, au nom des principes de la souveraineté, assura définitivement à l'Égypte la propriété de cet inestimable trésor.

Que ces magistrats, ayant ainsi gardé le sens profond des disciplines occidentales, aient cultivé, en même temps, en eux, la solidarité avec leurs collègues d'au delà des mers, certaines émouvantes péripéties de la guerre, et leur répercussion dans les prétoires d'Égypte, le prouvent. Dans l'atmosphère du Palais de Justice de Bruxelles, flotte encore le souvenir d'une des plus nobles et des plus courageuses protestations du Droit contre la Force, dont jamais l'univers fut témoin. Lorsque, par un rapport détaillé du comte Carton de Wiart, alors ministre de la Justice de Belgique, le récit détaillé parvint, en Égypte, de cette grève générale du Droit qui dressait en faisceau de protestation la Magistrature et le Barreau et qu'on y lut la frémissante page où le Procureur général Terhinden, d'un accent à la fois si ferme et si élevé, fustigeait impitoyablement les abus de la force, et les arrêts magistraux de la Cour de cassation, qui firent écho, avec une calme intrépidité, aux réquisitions du premier magistrat du Parquet, un sentiment unanime et spontané de révolte s'éleva dans la magistrature et dans le barreau mixtes d'Égypte.

À l'initiative du magistrat qui représentait alors la Belgique à la Cour, je fus chargé d'exposer, aux magistrats et aux avocats réunis dans le grand prétoire de la Cour, les divers actes de ce drame judiciaire. Jamais, plus et mieux qu'en cette heure-là, je n'ai senti, entre celui qui parle et ceux qui écoutent, une communion plus parfaite et plus silencieusement vibrante. Quand j'eus fini, l'assemblée tout entière, magistrats et avocats unis, se leva, dans un mouvement ému et grave, en l'honneur de ceux de leurs collègues et de leurs confrères qui, sous de durs horizons, avaient subi violence pour la justice et étaient demeurés magnifiquement debout dans la servitude.

On s'est souvent étonné que dans l'administration de la justice internationale en Égypte, le Code Napoléon, la procédure française et la langue française aient pu se maintenir comme bases et instruments de travail, et ce, en dépit de plus de cinquante ans d'occupation anglaise. Sans doute, au cours de ce demi-siècle, des essais furent esquissés pour changer cette situation, mais ces tentatives échouèrent toujours.

C'est que cette vieille terre d'Égypte est vraiment saturée de latinité et que, sur elle, plane toujours le fantôme du jeune capitaine français qui, à la fin du XVIII^e siècle, vint faire, aux bords du Nil, sa première moisson de lauriers. Bonaparte ne fut pas seulement le vainqueur des Pyramides, mais aussi le messager du Droit occidental, l'artisan de l'armature administrative et le révélateur, à l'Égypte, des trésors archéologiques ensevelis dans ses sables.

L'expédition de Bonaparte, grandie encore et magnifiée, dans la suite, par les reflets héroïques de l'épopée napoléonienne, fut, pour l'Orient, l'apparition initiale, sous les traits de la France, du visage intellectuel et moral de l'Europe. Et, dans ces pays où les mirages donnent au prestige un cadre illimité, voilà qui crée de l'immuable.

En vérité, avant la guerre de 1914, quel'un n'eut l'ambitieuse témérité de venir se coller avec la grande ombre de Bonaparte. Dans la gloire de la lumière et le faste chatoyant des cortèges de

parade, il promena, sur toutes les routes de l'Orient, son néronisme d'attitudes et de costumes : tantôt casqué d'or et bardé d'argent comme un Lohengrin, tantôt drapé dans le manteau de pourpre des empereurs romains, tantôt sanglé dans le sombre uniforme des hussards de la mort et qui donnait, à sa silhouette, quelque chose du dur prestige de la Fatalité antique.

Sur des esprits qu'ont toujours séduits les images, cette mégalo-manie vestimentaire et ce déploiement inouï de force et de richesses auraient bien pu éclipser la sobre capote et le simple manteau gris du petit caporal, si, au détour du chemin, la destinée et sa propre folie n'avaient guetté Guillaume II.

Le bûcheron de Doorne, en sa solitude surveillée, peut méditer aujourd'hui sur la vanité des rêves de domination et des oripeaux de gloire, tandis que le petit portrait, flétri par le temps, du jeune conquérant de l'Égypte, symbole de la pérennité de son influence, a repris sa place, sous la tente des chefs bédouins, parmi les cha-toiements des tapis, des tentures et des cuivres.

* * *

À l'œuvre judiciaire internationale en Égypte, la Belgique, dès l'heure première, apporta son concours et progressivement y conquit une situation de premier plan.

C'est que, contrairement à beaucoup d'autres pays, les gouvernements belges successifs ont toujours eu le scrupule de se conformer strictement à la loi d'organisation judiciaire mixte et de ne présenter, au choix du gouvernement égyptien, que des candidats ayant conquis une place en vue dans la hiérarchie judiciaire belge, et dont les chefs attestaient la capacité et l'expérience. Contrairement à d'autres pays, qui l'ont payé parfois chèrement, la Belgique s'est toujours refusée à puiser, dans les réserves administratives et parmi les laissés pour compte de la politique, les éléments destinés à assurer le maintien de son influence dans la justice internationale.

Le passé de ces magistrats — similitude de législation, conformité de procédure, identité de langue judiciaire — les mettait à même d'entrer, immédiatement et de plain-pied, dans une forme d'activité dont seul le cadre était différent. Ils continuaient, sous l'éclatant soleil d'Égypte, des fonctions commencées dans leurs brumes natales.

C'est cette adaptation parfaite à la profession qui ouvrit, à la Belgique, les portes de la Cour d'appel, alors que les conventions internationales réservaient aux seules grandes puissances le droit d'être représentées dans ce haut aréopage.

D'autre part, ajoutée au fait d'une formation juridique appropriée, la considération que la Belgique ne cultive en Égypte aucune ambition politique, induisit les Puissances, et l'Égypte elle-même, depuis le début de l'institution, à confier à un magistrat belge l'honneur de la charge de diriger le Parquet général mixte. Sur les sept procureurs généraux qui se sont succédé depuis 1876, date de l'inauguration de la juridiction internationale, six furent des Belges.

Certains d'entre eux, surtout dans les débuts, connurent des heures difficiles, à raison de la complexité singulière des fonctions du procureur général. Car ce magistrat n'est pas seulement le premier organe du Ministère public, il est encore édile dans l'administration municipale de la ville d'Alexandrie et de son grand port et chargé, de ce chef, de défendre l'autonomie communale, jalouse de ses prérogatives, contre un pouvoir central qui, comme tous ses semblables, connaît de fréquentes tentations d'empiètement; il est aussi le trait d'union entre la Cour d'appel, arbitre souverain de la tradition judiciaire, et le gouvernement égyptien. Avant que le régime se stabilise et même depuis, il y eut là des heurts dont l'un ou l'autre eurent une issue aussi retentissante qu'exemplaire : deux de mes prédécesseurs belges, dont je salue la mémoire avec autant d'admiration que de gratitude, quittèrent leur siège plutôt que d'abdiquer l'inflexible souci d'indépendance qui était l'essence de leurs fonctions.

Si, actuellement, à la faveur de nouvelles conventions internationales la place de procureur général a été victorieusement revendiquée par l'Angleterre, le passé judiciaire belge en Égypte a valu à notre pays, la plus consolante des compensations, puisque, seuls parmi les puissances secondaires, nous continuerons à occuper, au point de vue du nombre et du rang des magistrats, une situation égale à celle des grandes puissances et notamment de la France et de l'Italie. Par ailleurs, le Barreau et la haute administration égyptienne bénéficièrent largement du talent et du zèle de plusieurs

de nos juristes. Ajoutons encore que l'enseignement supérieur et moyen eut recours, pour sa réforme et son perfectionnement, à d'éminents spécialistes de chez nous.

L'Égypte est à un tournant de son histoire; mais quelle que soit l'évolution de ses destinées, et à raison même de la direction libératrice que prend cette évolution, une chose est certaine, et sur laquelle l'Égypte et les Puissances sont d'accord : aussi longtemps que l'Égypte sera ce qu'elle est depuis des siècles, un rendez-vous des nations où tant de races diverses, tant d'intérêts opposés se mêlent et se compénètrent, aussi longtemps que la prospérité et le progrès de l'Égypte seront conditionnés par l'apport des intelligences et des capitaux de l'Occident, le rôle de l'institution n'est pas terminé, son triple rôle de régulatrice du Droit, d'arbitre des conflits juridiques intérieurs et de garante morale devant le monde.

C'est à l'abri tutélaire et sûr de cette institution judiciaire que continuera à se développer, aux bords du Nil, cette activité belge multiforme qui a tant contribué au progrès de l'Égypte moderne. La Belgique a investi en Égypte des capitaux considérables, au service desquels un établissement bancaire de premier ordre, la Banque Belge et Internationale, met une activité aussi sûre que clairvoyante.

Travaux publics, industries et transports, industries de construction, industries métallurgiques, partout s'affirme l'action de la Belgique.

Et ce labeur varié a comme inestimable appui, une colonie belge de premier choix, sans jamais un déchet et dont la haute tenue égale le patriotisme.

Mais le symbole le plus visible et le plus éclatant de notre action en Égypte est la fondation, à proximité du Caire, dans les sables du désert, de la ville moderne d'Héliopolis. Là, où en 1905, un obélisque solitaire s'élevait près d'une flaque d'eau lépreuse, ombragée de quelques palmiers, un grand capitaine d'industrie, doublé d'un magicien, bâtisseur aux vastes réalisations autant qu'artiste aux conceptions harmonieuses, a fait surgir une cité, et ses larges avenues et ses parcs souriants, et tous les aménagements à la fois de luxe et de confort — cité qui, dans la transparence admirable de l'air, semble un peu de rêve et qui est une magnifique réalité, en qui l'avenir reconnaît le visage même de l'idéalisme constructeur de notre race.

La dénouille mortelle d'Edouard Empain a traversé la mer. Cet infatigable voyageur a fait son dernier voyage. Le « repos ailleurs » des grands travailleurs, il a voulu en jouir, au milieu de ses œuvres, sous la basilique qu'il fit construire. Idée pieuse, idée patriotique, et qui assure à jamais la présence réelle de la Belgique au centre même d'une des créations qui font le plus honneur à son génie.

On peut dire d'Edouard Empain ce que Melchior de Vogüé disait d'un des artisans du développement de l'Égypte contemporaine : « D'autres ont leur pyramide qui n'ont pas fait autant ».

Dans les années à venir, la Belgique continuera à prêter à l'Égypte sa collaboration intellectuelle et économique.

Si un de ces pionniers de demain me faisait l'honneur de me demander conseil, voici ce que je lui donnerais comme viatique de son exil volontaire et comme commandement du Belge à l'étranger : « Belge, mon frère, lui dirais-je, en quittant ton pays, promets de rester toi-même, tel que te firent ta terre et ta race. Des beautés nouvelles vont t'être offertes; jouis-en pleinement, mais ne te laisse pas absorber par elles; et qu'elles n'effacent pas dans ton esprit l'image du haut beffroi ou de l'humble clocher à l'ombre duquel tu naquis. Garde-toi du cosmopolisme, ce snobisme desséchant du cœur, et ne te soustrais pas à l'empreinte dont la main maternelle de la patrie marqua tes façons de penser et de sentir. Quelque fonction ou quelque profession que tu exerces, que ton activité soit commandée par la même discipline et n'oublie pas que chacun de tes gestes engage le renom de ton pays. La vraie fidélité à la patrie, la plus haute manière de la servir, sous le ciel étranger, c'est de pratiquer les vertus qu'elle nous inculqua et dont nous sommes comptables envers elle. Et, ainsi, tu mériteras de sentir sans cesse, à tes côtés, dans tes travaux et dans tes nostalgies, la présence réelle de la patrie qui annule les distances et abolit les séparations (1) ».

FIRMIN VAN DEN BOSCH.
Procureur Général honoraire
près Juridictions mixtes d'Égypte.

(1) Ces pages sont extraites d'un volume qui paraîtra bientôt, sous ce titre, à la Librairie Perrin, à Paris.

L'écrasement

Mon dernier article avait pour titre « l'éroulement ». J'intitule celui-ci « l'écrasement » ; non pas l'écrasement d'une troupe de politiciens bouffons et hypocrites par une autre, mais l'écrasement du *Party system*, du système des partis en Angleterre.

Il est certain que les élections qui viennent d'avoir lieu ont réalisé, en matière de *Party System*, ce que M. Philippe Snowden et ses camarades moins vociférants ont obtenu quant au *Cabinet System* (le système du Cabinet). Le système des partis est fini!

Dites une vérité un peu avant son temps et elle apparaîtra comme un paradoxe nécessitant une apologie. Je m'explique donc quant à l'écrasement du système des partis par la farce grotesque des récentes élections générales. Ce fut une farce, soit dit en passant, et il serait bien plus amusant de négliger le devoir de commenter sérieusement les événements pour demeurer dans la joie royale que nous procura cette exhibition de saltimbanques. Quels rires ils déchaînaient! Ils me rappellèrent un spectacle auquel j'assistai, un jour, dans un petit music-hall de province.

Deux lutteurs comiques y donnaient une séance de boxe bouffonne, où Mutt, avec la grande perruque rouge, devait *knock-out* Jeff au grand nez écarlate. De la même manière il avait été convenu et arrangé qu'une bande de professionnels s'intitulant « nationale » allaient gentiment, et conformément au programme, *knock-out* l'autre bande s'intitulant plus absurdement encore : « Labour ».

Mais voilà que tout au début du spectacle, Mutt administra à Jeff un coup mal calculé, de sorte que ce pauvre Jeff, au lieu de n'être qu'une victime simulée et comique fut réellement *knock-out* et blessé. Le sang jaillit de son vrai nez sur son faux nez. Il fallut le soigner et il se trouva incapable de continuer le jeu. Le spectacle dut être interrompu. Il avait dépassé la farce.

Il en alla de même, cette fois, avec Hanky et Sanky. Tout avait été gentiment arrangé pour que Mutt obtint une victoire *suffisante*, mettons une majorité de 80 %, et pour que Jeff conservât une « opposition » *suffisamment* respectable. Mais la chose ne pût être tenue en mains, et voilà ce pauvre Jeff étendu, couvert de sang, achevé...

Revenons-en à mon explication. L'origine véritable et décisive d'une chose tend à être perdue de vue. L'anoblissement de Harmsworth fut l'origine décisive du déclin de la Chambre des Lords, mais, parce qu'il fut isolé, parce que la manière dont il fut payé était à la fois nouvelle et secrète, les gens de l'époque ne se rendirent pas compte de ce qui se passait. Demandez aujourd'hui à ces mêmes gens la cause du dédain témoigné généralement à la Chambre des Lords et ils vous répondront vaguement « la vente ouverte des paires », un énorme amas de titres que personne ne retient, et dont les porteurs ne ressemblent pas plus à un ancien Lord qu'un âne ne ressemble à un pur sang. Et si vous leur demandez la date à laquelle l'abus commença, ils vous citeront en gros les temps où Lloyd George, au lendemain de la guerre, acceptait, à droite comme à gauche, l'argent d'obscurs richards. Mais la date réelle fut antérieure, ce fut celle de la pairie Harmsworth. M. Orage le souligna lors de l'événement, et il avait raison. Il écrivit alors dans son journal : « Plus jamais une pairie ne signifiera ce qu'elle signifiait avant ».

De la même manière la fin de la fonction de Premier Ministre comme une grande fonction européenne, donnant à celui qui l'occupait une véritable position internationale et, en Grande-Bretagne, une véritable autorité dans l'Etat, cette fin vint avec l'intrigue par laquelle Scott, Max Aiken et d'autres, se débarrassèrent de M. Asquith pendant la guerre. Sans doute, on conti-

nua pendant longtemps encore à parler de Premiers Ministres, mais plus jamais les Premiers Ministres n'auront l'importance qu'ils ont eue. Il en est de même du *Party system* dans les élections qui viennent d'avoir lieu, et donc de l'essence même du parlementarisme anglais.

Considérez, en effet, ce que le *Party system* était chez nous et à quel point notre parlementarisme en dépendait. Considérez combien le *Party system* était essentiel au fonctionnement de la machine. Il était entendu que les politiciens professionnels se partageaient les deux équipes qui, alternativement, se distribuaient les deux buts des politiciens professionnels : l'argent et la renommée. Chaque équipe, à tour de rôle, bénéficierait de la vente des honneurs, et des profits attachés à certains contrats, et de la vente de certaines politiques, et de places à distribuer aux membres de leurs familles, etc. Un avocat adhérerait à l'une ou à l'autre équipe, étant entendu que devenir membre de l'un des partis, lui donnait, en fin de compte, un droit traditionnel à, au minimum, mille Livres sterling par an, payées par les contribuables!, et au maximum, à quelque chose comme vingt mille Livres par an. La machine « rotatoire » ne pouvait fonctionner qu'à la condition que les deux équipes se balançassent à peu près, quitte à s'arranger pour que successivement Hanky d'abord, Panky ensuite, disposassent d'une majorité solide. D'aucuns appelaient cela le balancement du pendule; d'autres, la pompe, et c'était une pompe à grand rendement, en effet. Quant à ceux qui aimaient qu'on parlât d'eux avant leur mort, le système était excellent pour procurer cette espèce de renommée.

C'est fini. Certes, il y aura bien des élections encore. Il est possible que toute une génération continue à parler de tel parti et de tel autre parti. Mais le contrôle du système n'est plus aux mains des contrôleurs. Tout ce que nous savons maintenant, c'est qu'à une prochaine élection, tout peut arriver, et c'est là, en vérité, une chose très drôle! Les *leaders*, comme ils s'appellent, ont foncé le front et se trouvent embarrassés et d' mauvaise humeur : « Où donc est mon autre moitié? » Comme Wellington dit à Quatre-Bras, et comme le critique disait de Keats : « Ceci ne suffira jamais ». On tentera l'impossible pour rétablir le *Party System*, mais en vain. La sciure de bois s'en est échappée.

* * *

Maintenant que la bêtise est faite et que les politiciens professionnels ramassent les morceaux, la véritable affaire commence : la lutte entre les banques et les grands monopoliseurs de la production et du commerce pour l'accommodement d'un tarif douanier et pour tous autres ordres à donner, pour exécution, aux polichinelles de Westminster. Dominant le tout, il y a la chose essentielle d'abaisser de force le *standard of living* des masses ouvrières pour remettre en marche la grande machine industrielle.

De tout cela, nous reparlerons plus tard. Jouissons aujourd'hui, de notre rire sur la fin extrêmement amusante d'une longue farce.

Quant à nous, les anciens, ne la regrettons-nous pas? Nous avons été si habitués à Hanky et Panky pendant toute notre vie? Je crois, en effet, que nous les regrettons. La familiarité a des enfants jumeaux et le dédain n'est que l'un d'eux. Affection est le nom de l'autre. Inutile, toutefois, de se lamenter sur du lait répandu. Quand on parlera à nos petits-enfants du *Party system*, et de tout ce qu'il comportait, ils seront aussi étonnés que nous le sommes quand on nous parle de perruques et de poudre. D'après la loi générale que les choses vont de mal en pis et que les hommes regrettent même le passé le plus dégoûtant, peut-être les hommes de la prochaine génération regretteront-ils le bon vieux temps de Hanky et de Panky.

HILAIRE BELLOC.

Le nationalisme flamand⁽¹⁾

Les problèmes au sujet desquels nous possédons les idées les moins précises sont souvent ceux au milieu desquels nous vivons. Leur présence incessante écarte l'occasion de les approfondir. Nous ne craignons pas l'exagération en affirmant qu'à l'étranger, et particulièrement en Hollande, on comprend mieux que chez nous la psychologie du nationalisme flamand.

Pour aborder celui-ci, il est utile d'écarter la cause première de bon nombre d'erreurs. C'est à tort que l'on considère le parti nationaliste flamand comme étant le continuateur de l'idéologie flamingante. Il n'en est que l'exploitation. Le nationalisme flamand n'est pas fils spirituel de la démocratie flamingante, il en est l'irréductible adversaire. De même qu'il était courant d'entendre dire il y a une dizaine d'années, que démocratie-chrétienne et socialisme n'étaient que deux expressions différentes d'un même mouvement, ainsi ceux qui n'étudient pas de près la vie politique flamande, ne voient dans toute cette effervescence politique qu'un seul aspect, qu'il s'agisse d'hommes aussi différents que des Van Cauwelaert, des Poulet, des Rubbens, des Heyman d'une part, et des Romsée, des Debacker, des Hermans ou des Leuridan d'autre part. C'est envisager bien superficiellement une question fort grave. Faisons, si vous le voulez bien, les distinctions nécessaires.

Le flamingantisme tel qu'il a été défini avant-guerre, celui qui aurait été adapté au cadre de la Belgique si le gouvernement avait appliqué le programme minimum de M. Van Cauwelaert, celui qui est défendu par le *Standaard*, celui qui a été l'animateur de la démocratie-chrétienne et a galvanisé l'intellectualité et l'opinion publique flamandes, ce flamingantisme se déclare ouvertement belge, monarchiste et catholique. Sur le terrain politique, il rencontre comme adversaire le nationalisme flamand. Quelle est la cause de cet antagonisme. En la cherchant, nous parviendrons à déterminer ce qu'est le nationalisme lui-même.

A première vue, on doit immédiatement se rendre compte de ce que le problème linguistique n'entre que pour un pourcentage minime dans les buts de l'organisation politique qui se groupe sous le nom de parti nationaliste flamand. On a beau redire qu'un pur trouve toujours un plus pur, il n'y a vraiment pas moyen de concevoir qu'entre ce que le flamingantisme veut obtenir, c'est-à-dire une Flandre où non seulement on parle le flamand, mais où avant tout on pense en flamand, et n'importe quel programme linguistique ou culturel qui se puisse imaginer, qu'entre de tels syllabus de revendications il y ait matière à entretenir la haine violente qui sépare le flamingantisme du nationalisme. Mais si les revendications peuvent se ressembler, elles acquièrent dans les deux camps des importances différentes, et surtout, les moyens de les réaliser varient. Les uns prétendent créer une Flandre vivante dans le cadre de la Belgique et les autres exploitent les lenteurs du gouvernement central et les défauts d'application des lois votées, pour arriver à cette conclusion : « Jamais, dans le cadre de la Belgique, l'épanouissement de cette vie culturelle ne sera possible ». Entraînés par leurs propres affirmations, les nationalistes déclarent que non seulement cette impossibilité existe, mais que même si le contraire leur était prouvé ils ne pourraient y souscrire. « Rien pour la Belgique, rien par la Belgique », telle est leur devise.

On ne peut plus nettement prendre position. N'est-il pas déplorable que dans cette partie qui se joue cartes sur table, l'opinion égarée par la presse s'obstine à prétendre que les jeux étalés ne sont pas les vrais. Et nous saisissons immédiatement une première conséquence à tirer de ces constatations. Comme nous l'écrivions en juillet dernier dans la *Revue catholique des idées et des faits* : « Pour le nationalisme flamand, la question flamande n'est qu'un moyen. Il ne faut pas s'efforcer de résoudre celle-ci en fonction des élucubrations nationalistes ».

* * *

Le parti nationaliste flamand accidentellement issu de nos querelles linguistiques, est un parti de caractère nettement social. Dans la vie des démocraties politiques, il est normal qu'en suivant

(1) Rapport présenté à la Fédération des Associations et Cercles catholiques.

l'évolution des idées viennent se greffer sur les anciens partis politiques, des partis nouveaux destinés à servir de tremplin aux générations nouvelles. Ces partis nouveaux ont fatalement un caractère social, qui s'inspire des mouvements généraux qui préoccupent le corps électoral. Les vieux partis ont l'illusion de diriger l'évolution des idées politiques de la masse; les partis nouveaux laissent leurs aînés se complaire dans ce rôle souvent stérile de postes émetteurs. Ils préfèrent être de fidèles postes récepteurs, munis des amplificateurs les plus perfectionnés. N'est-il pas vrai que l'idée libérale n'a fait que canaliser le désir d'une bourgeoisie désireuse d'occuper la place des anciens détenteurs des privilèges? N'est-il pas vrai que l'idée socialiste n'a fait que s'emparer du mouvement d'émancipation qui surgissait dans la masse? N'est-il pas vrai que la démocratie-chrétienne de l'après-guerre a polarisé les idées issues de la guerre. Est-ce le député communiste qui a créé les électeurs communistes? Ne sont-ce pas plutôt ceux-ci qui ont donné à quelque habile meneur l'occasion de se créer une situation. N'est-ce pas la politique maladroite de Bruxelles en 1919, les campagnes anti-flamingantes violentes de l'après-guerre, les lenteurs et les marchandages dus à l'incompréhension et souvent au sectarisme du libéralisme, n'est-ce pas toute cette atmosphère d'aigreur et de médiocrité créée par une presse sans directives qui ont suscité les mécontents de Flandre. La moisson mûre a tenté d'habiles moissonneurs. Un programme flamingant constructif réalisé à Bruxelles de 1919 à 1924, n'aurait jamais donné à n'importe quel praticien de la politique l'idée d'exploiter en Flandre la chimère du nationalisme.

* * *

L'électeur ayant fait surgir le député, celui-ci doit garder l'électeur en son pouvoir. Pour cela, il doit en faire son électeur, bien nettement défini et suffisamment différent de tout autre pour éviter toute confusion au moment du scrutin. Le libéral a voulu son électeur sectaire pour qu'il ne retourne pas dans les rangs du catholicisme. Le socialiste a pris la qualification de parti des prolétaires. Le flamingantisme avait beau jeu d'utiliser le critère de la langue maternelle. Le nationaliste, essentiellement violent, et recherchant la formule simple mais brutale, a pris l'étiquette anti-belge. Par conséquent, Messieurs, il nous est permis de dire qu'il est vain de légiférer dans le but de satisfaire le nationalisme. Son existence même exige qu'il soit insatisfait. On ne peut l'atteindre directement. On ne peut le combattre qu'en édifiant en dehors de lui une œuvre positive, qui retienne l'activité et l'enthousiasme des jeunes générations. En d'autres mots, il faut soutenir la Flandre renaissante, contre les politiciens qui l'étouffent en prétendant l'exalter. Il faut arracher à la jeunesse flamande sa manie de la persécution et sa phobie du gouvernement central. Il faut prouver que ce n'est pas malgré la Belgique que la Flandre renaît, mais que la Belgique prétend voir dans cette renaissance une œuvre de vie et de grandeur. Nous avons devant nous des idéalistes qui vont jusqu'au mysticisme; ils prétendent réaliser une œuvre de géants. Ne leur proposons pas de vivre dans un pays de pygmées. Ce n'est pas par la médiocrité que nous donnerons à leur vitalité l'occasion d'épuiser la sève montante.

* * *

Ne croyez pas que je veuille vous exposer simplement un programme sentimental! C'est le premier aspect de ce problème, qui, transposé sur le terrain des faits, prend un caractère infiniment plus complexe et plus inquiétant. Le nationalisme flamand a pris avant tout figure de parti social et, n'ayons pas peur de l'affirmer, révolutionnaire.

Il est de fait que les circonstances ont permis que pendant le premier siècle de notre indépendance, la Flandre, comme beaucoup d'autres régions de l'Europe, ait vécu sous l'influence d'une catégorie bien déterminée de citoyens. Ce phénomène est normal dans toute société, comme il est normal qu'à un certain moment une autre catégorie de citoyens s'efforce de faire prédominer son influence. Il serait faux de parler de classes sociales, car dans nos sociétés modernes l'individu et la famille évoluent d'une classe à l'autre. Il serait plus exact de parler de milieu, ou de races, ou encore de « gens ». Il y a des « gens » en activité; il y a des « gens » en puissance. Un ouvrier arrive parfois à créer une gens ou une

famille qui prend part à l'exercice de l'influence ou de la puissance dans un pays. Trois générations de bourgeois ou d'aristocrates peuvent rester en léthargie. Périodiquement un ensemble de familles nouvelles rajeunissent le cadre social. Elles doivent, pour y arriver, prendre l'influence, et emploient en général comme moyen l'exploitation systématique de la déficience qui les maintient en infériorité. Beaucoup de familles bourgeoises de Flandre voyant de génération en génération les mêmes « gens » dominer et faisant valoir comme élément principal de leur quasi-monopole de fait, l'utilisation de la langue française, il est naturel que ces familles bourgeoises, pour s'élever, aient pris la défense de leur langue maternelle. Le succès venant, elles en sont arrivées, par la déformation fatale à tout mouvement politique, à confondre le moyen avec la fin. Luttant par le flamand, elles en sont arrivées à ne plus combattre que pour le flamand. C'est l'explication de ce qu'aucuns nomment improprement le jacobinisme flamingant.

Telle est la situation vers 1920. Le Flamand d'expression française occupe la Flandre. Le Flamand d'expression flamande s'efforce de la lui enlever. Le succès l'entraîne à vouloir non seulement un partage d'influence, mais à la prendre tout entière. Il veut ses cadres, sa bourgeoisie, son aristocratie, toute sa vie sociale bien à lui, et qui non seulement parle le flamand, mais pense en flamand. Il espère de cette façon éliminer tous ceux qui n'auront ni la souplesse, ni la sagesse de s'adapter. Ce qui se serait réalisé sans trop de difficultés, si une génération nouvelle n'était née des circonstances. Il est vain de faire ici l'histoire de l'activisme, d'apprécier la nécessité morale dans laquelle l'Etat belge s'était trouvé de sévir, ou de critiquer le manque d'habileté avec lequel il accomplit sa mission. Le fait est qu'après-guerre la Belgique décida d'écarter, en lui infligeant la marque d'infamie, toute une catégorie combattive et violente d'individualités flamandes. Le fait est que le système politique actuel a permis à cette génération de s'affirmer malgré l'opprobre. Et le fait est que s'affirmant, elle en conclut fatalement à la carence de l'Etat, qui s'est montré impuissant à la mettre sous le boisseau. Son influence augmente sans cesse, et elle ne trouve pas son épanouissement dans le cadre du pays qui a voulu l'enrayer. Cette génération veut cependant agir et dominer. Il faut qu'elle fasse sauter le cadre paralysant, et qu'elle en crée un nouveau où elle sera maîtresse absolue. C'est cela le nationalisme. C'est simple et c'est terrible. Car il n'est point d'autre définition de l'état de révolution sociale, que celle travestie par Marx sous le nom de lutte de classes, et que nous exprimerions en ces termes : la coexistence de deux cadres sociaux complets, absolument isolés l'un de l'autre, dont l'un tend par la force à se substituer à l'autre. Le nationalisme flamand veut faire sauter en Flandre le cadre belge. Comment va-t-il s'y prendre?

* * *

Nous trouvons ici, Messieurs, une première raison d'espérer. Les nationalistes sont hommes comme nous, avec les mêmes faiblesses et les mêmes déficiences. Il serait trop beau pour eux de ne connaître que l'union et le désintéressement, et de trouver partout une complète communauté d'idées. Dès l'abord, nous pouvons affirmer que le nationalisme souffre de lésions internes. Parcourons les différents nationalismes, et découvrons ainsi leur commun dénominateur.

Le nationalisme limbourgeois et campinois est un communisme déguisé. Il représente l'aspect le plus avancé de l'idéologie nationaliste. Le pédantisme de Ward Hermans, l'illumisme de Romsee, la fouguese démagogie de Debacker soulèvent la population limbourgeoise grâce à un bourrage de crânes aussi touffu que systématique. La nationalisation des mines, le partage des terres, la suppression des banques, l'apostolat de la désertion, et autres leit-motifs ornent les palabres hebdomadaires et parfaitement organisées de tous les comités et comitards qui espèrent trouver, dans le chambardement de tout ce qui est la possession de l'avenir et du bonheur. C'est une force déchaînée, une maladie du corps électoral, qui tient tout à la fois à l'industrialisation de la région, à l'afflux des populations nouvelles et à l'explosion soudaine et exploitée systématiquement d'un remous social. Le Limbourg retardait. Maintenant il avance. Nous craignons qu'il faille laisser passer la bourrasque. La démocratie-chrétienne débordée reprendra-t-elle le dessus? Le flamingantisme triomphera-t-il du nationalisme? L'impétuosité du mouvement nous permet de croire que les prochaines élections décideront de son sort. Il travaille

le cultivateur avec méthode, et il apportera de toutes façons un appoint à l'extrême-gauche du Parlement.

Tout différent est l'esprit du nationalisme anversois. Ce n'est pas parce que le *Schelde* est anversois, et que l'intellectuel et pondéré Herman Vos permet qu'on lui attribue le titre de directeur de ce journal, que nous devons croire à un noyau vraiment nationaliste à Anvers. La politique tant décriée de M. Van Cauwelaert nous paraît, par son caractère constructif, avoir désarmé l'extrémisme. Nous trouvons, en effet, à Anvers la véritable forme du flamingantisme créateur, travaillant à se forger une bourgeoisie et une élite, et qui veut se suffire à soi. S'il y a du nationalisme à Anvers, il n'est qu'estudiantin. C'est un flirt entre jeunes catholiques et jeunes socialistes, admirateurs communs des films de provenance soviétique, et aussi anti-belges dans le cadre de la Belgique, qu'un Spaak est bolchevisant dans le cadre du capitalisme. Les griffes du lion anversois ne sont pas menaçantes.

Après le nationalisme impétueux et le nationalisme dilettante, passons au nationalisme organisé. C'est celui du pays d'Alost et du Brabant. Héritier du daensisme, il a derrière lui la force d'une tradition. Il a une organisation impeccable. Sa presse et ses œuvres sociales pénètrent toute la population rurale. Il est modéré dans les actes parce qu'il est puissant. Il est chaque jour plus puissant parce qu'il se montre discipliné. Catégoriquement anti-belge, adversaire passionné de la démocratie-chrétienne, méprisant le gouvernement de la capitale tant pour ses faiblesses que pour son manque de sens constructif, il est dirigé par un cadre de personnalités régissant autocratiquement la vie de leur parti. L'aliment quotidien de l'enthousiasme qui les anime est la volonté de reviser tout ce qui est. Toutes les idées, pourvu qu'elles ébranlent une institution existante, sont étudiées avec complaisance. Dans le pays d'Alost, comme dans le Limbourg, le nationalisme progresse. Mais si ses triomphes peuvent paraître éphémères dans la Campine, ils seront durables, à cause de son organisation même, dans le pays d'Alors. Le signe le plus évident de cette solidité, c'est que dans la région, l'argent va au nationalisme, et l'argent va toujours au plus fort. L'industriel et le commerçant ne considèrent dans le leader le plus avancé qu'un politicien comme un autre. Le nationalisme a droit de cité à Alost.

Partant de ce noyau, il organise la ceinture de Bruxelles. Ses progrès y sont continus. Ils ne nous paraissent pas durables, parce qu'il est difficile de soutenir autour d'une ville un mouvement politique, qui n'ait aucun centre d'attraction dans la ville même. De plus, les leaders du nationalisme brabançon ne communiquent pas étroitement avec la masse, à part de rares exceptions. Ils peuvent faire de la politique de village. Ils ne la feront jamais en bons villageois. Ce mouvement d'encercllement de Bruxelles peut gagner en surface, il ne gagnera pas en profondeur. L'influence des grands partis politiques existants a trop pénétré le corps électoral, pour qu'il s'embrigue dans l'aventure nationaliste. Ce qui ne veut pas dire qu'aux prochaines élections il ne faudra pas en tenir compte!

La Flandre orientale n'a en dehors du pays d'Alost, pas de véritable nationalisme. Il est certain que telle société colombo-phile, tel brasseur, tel marchand de cigarettes, tel boutiquier ou tel cabaretier se déclare nationaliste. Marque extérieure d'une mauvaise humeur entretenue tant par les maladroites administratives que par les effets de la crise économique et d'un été pluvieux. Le nationalisme du pays de Deynse et d'Audenarde se confond avec la politique de village. Celui de Termonde et de Saint-Nicolas a trouvé la place prise par le flamingantisme. Loin de nous l'idée de nier qu'il fasse dans ces régions de continus progrès. Mais il n'a pas ce caractère de puissance qui bouleverse le Limbourg, ni de méthode qui pénètre le pays d'Alost. Les villes sont peu atteintes et, là où le mal est le plus avancé, le nationalisme se divise en deux ou trois clans bien différents. A Gand même, le nationalisme prend l'aspect estudiantin et n'attire vers lui que peu de sympathie.

Enfin en Flandre occidentale nous devons bien distinguer le pays de Bruges, de celui de Courtrai et du front. A Bruges, le nationalisme n'est qu'un mot. Il n'a pas encore atteint la campagne environnante. A Courtrai, il n'est pas sans subir directement des influences communistes. Il travaille l'ouvrier; mais il a peu de chances de réussir, la proximité de la France éloignant l'ouvrier de la mystique racique, et le poussant plutôt vers le parti socialiste. Quant à la région du front, le nationalisme y est fortement enraciné sous le nom de frontisme. Est-ce du nationalisme? La distance est telle entre le paisible Butaye et le fougueux Leuridan qu'il

vaut mieux parler de politique locale. Sur le terrain électoral, il me paraît le maître. Il faudrait beaucoup de chance pour que, dans l'arrondissement d'Ypres, le frontisme n'emporte pas tous les sièges. Je dis beaucoup de chance, parce que tel est le seul agent électoral que les anciens partis utilisent pour travailler cet arrondissement. Dans le pays de Thielt, Roulers et Thourout, nous pouvons miser à parité sur les deux tableaux : flamingantisme et nationalisme.

Par ces quelques notes sur les différents aspects régionaux du mouvement social et révolutionnaire qui se couvre de l'étiquette « nationalisme flamand », nous en saisissons les trois caractères généraux :

¹⁰ Le nationalisme trouve son véritable terrain d'action chez l'électeur rural. A l'exception d'Alost, il ne prend pas dans les villes;

²⁰ Le nationalisme ne parvient pas à emporter la masse, là où le flamingantisme était déjà installé;

³⁰ Le nationalisme s'affirme partout comme étant un mouvement social et révolutionnaire dirigé contre la Belgique.

La lecture du *Schelde*, de *Jong Dietschland*, du *Land van Aalst*, en ne nous arrêtant pas aux écrits les plus violents et les plus exaltés, nous confirmer ces caractères généraux. Sur quoi repose donc le nationalisme : sur l'électeur rural. Contre qui devra-t-il exciter cet électeur : non plus contre les châtelains, c'est périmé, mais contre les *citadins*. Ce qui revient à dire : contre l'administration centrale et le gouvernement de Bruxelles; contre les puissances de la ville, c'est-à-dire le capitalisme et les banques. Et nous voyons que le terrain du nationalisme lui dicte son programme d'action, et que son programme d'idées le porte sur le même terrain d'action. Nous ne pouvons que constater ce concours de circonstances particulièrement favorables. Ainsi se dessine de plus en plus l'orientation du nationalisme : il doit pénétrer la masse électorale que les idées socialisantes n'ont pas encore contaminée; il doit s'emparer de ce qui est dans notre pays le rempart de la stabilité et du bon sens : l'agriculture. Le parti nationaliste évolue vers cette formule précise : *il devient un parti agrarien*.

* * *

Vous me direz, Messieurs, que ce tableau est bien sombre. Pour des hommes d'action, il renferme la qualité essentielle d'être sincère. Il n'est qu'une catégorie de difficultés insurmontables : celles que l'on ignore. M. le ministre Segers ne m'a pas donné la parole pour vous camoufler ce qui me paraît être la réalité après m'être livré à six mois d'enquêtes, de lectures et de réflexions. Mais ce n'est pas non plus pour vous réciter une lamentation que je vous demande de m'écouter. Le mal n'est pas sans remèdes. La situation étant grave, les remèdes ne peuvent être que violents. Le mal étant profond, c'est une question de vie ou de mort qui se pose.

Avant de vous exposer le point de vue positif, permettez-moi d'attirer toute votre attention sur ce qu'il ne faut pas faire. Je vous en conjure, cessez de discourir, d'écrire et de discuter de la crise agricole. Il ne faut pas nier que pour certaines grosses exploitations la situation soit pénible, et que pour tous en général les belles années aux gros bénéfices correspondant à des baux non revalorisés, ne sont plus qu'un souvenir. Comme l'industriel est atteint par la crise, comme le commerçant est atteint, ainsi l'agriculteur l'est également. Dans beaucoup de cas, l'industriel y a laissé non seulement son revenu, mais une partie du capital. Le commerçant n'a enregistré comme augmentation que celle de ses impôts. L'agriculteur n'est pas le plus malheureux des Belges. C'est une grosse erreur tactique de la part des catholiques de soulever, dans leur presse comme dans leurs réunions, la question de la crise agricole dans l'espoir de conserver la confiance de l'électeur rural. On a simplement forgé toutes les armes qui serviront aux nationalistes.

Il est bon de mettre en lumière un élément essentiel : jusqu'ici, le fermier n'était pas contaminé par cette terrible maladie sociale, qui fait rechercher dans l'intervention de l'Etat le remède à tous les maux. Le fermier ne songeait pas à se faire protéger. Depuis plus d'un an, les catholiques belges lui enfoncent cette idée dans la tête. Nous en possédons un exemple frappant. Vous avez tous lu dans la presse les polémiques au sujet de la revalorisation du blé. C'était maladroite. Car cet exemple vous prouve que ce n'est pas le fermier qui demande la protection, mais le politicien. En effet, ce n'est qu'après des mois de discussion, que l'on doit en

arriver à cette conclusion qui est à la fois une évidence et un camouflet : la plupart des fermiers ne demandent pas la revalorisation du blé puisque bon nombre de baux ont été conclus avec comme base du prix la valeur de cette denrée. Revaloriser le blé équivaldrait à augmenter sensiblement le fermage. Est-ce assez suggestif !

Que l'on fasse des ententes à caractère intérieur, comme celle qui existe entre les producteurs de betteraves et l'industrie sucrière. D'accord. Mais qu'on ne commette pas l'irréparable erreur de lancer dans l'opinion une idée, dont on est impuissant à diriger la réalisation.

S'il faut protéger l'agriculture, comment allez-vous faire rendre par les houblons des arrondissements d'Ypres et d'Alost, ce qu'ils ne peuvent donner. Pour la fabrication moderne de la bière, ils ne peuvent concurrencer les houblons de provenance étrangère. Quand vous aurez soulevé la *question générale de la protection*, ne croyez-vous pas que votre impuissance deviendra, précisément dans ces régions dominées par le nationalisme, la cause de la victoire complète de votre adversaire.

Excusez-moi de continuer dans ce domaine, car à mon avis, actuellement, le problème de l'agriculture sera à la base de toute la campagne nationaliste. Quel crédit conserverez-vous, dans l'arrondissement de Courtrai, laissé depuis si longtemps par le parti catholique sans réelle autorité, si vous y soulevez le problème linier. Supposons que vous supprimiez la concurrence du dumping russe, qu'allez-vous faire pour venir au secours du paysan que vous voulez défendre, devant, d'une part, le protectionnisme français, et d'autre part, la fermeture des débouchés anglais. Si vous prétendez que la seule bonne volonté du gouvernement actuel suffise à revaloriser la récolte linière, vous livrez cet arrondissement à vos adversaires.

Dans cette ceinture de Bruxelles dont je vous entretenais, pouvez-vous défendre les viticulteurs de Hoeylaert contre la chute de la livre. Et la même cause paralysant les débouchés pour les chicorées de Bruxelles, au moment où le marché français est alimenté par de nouveaux producteurs indigènes récemment installés, comment allez-vous vous expliquer devant le paysan brabançon ? Combien d'armes donnerez-vous encore aux nationalistes en parlant de protectionnisme et de défense de l'agriculture.

Car ne perdez pas de vue qu'en général l'agriculteur ne lit pas la presse nationaliste. Il lit nos journaux. Si nous n'éveillons pas en lui un rêve absolument irréalisable, quand un journal nationaliste lui tombera sous la main, il réagira avec tout son bon sens. Ne voyant pas traiter ces questions dans la presse qui a sa confiance, il aura tôt fait de considérer tout ce battage comme des pièges grossiers, et avec sa méfiance naturelle il se mettra en garde contre ces prometteurs de beaux jours. Mais si vous l'avez convaincu de ce que cette politique protectionniste est parfaitement possible, si vous l'avez habitué à ce recours à l'appui gouvernemental, si ces idées ont pénétré sa mentalité, il attendra tout de votre intervention. Il y aura toujours un point ou l'autre que vous ne pourrez résoudre, et par conséquent sur lequel, d'après vos propres affirmations, vous êtes inférieurs à votre mission. Le terrain ainsi préparé est prêt à recevoir la semence des exploiters nationalistes. De par votre faute, tout ce qu'ils diront, toutes les attaques qu'ils porteront auront acquis un caractère de vraisemblance.

Mais il y a une chose que le paysan n'ignore pas. Il n'a pas fallu des campagnes de presse ni des mouvements de sympathie pour qu'il le sache. C'est le prix des engrais. Depuis près de huit ans, tout cultivateur a l'impression que c'est dans l'engrais que disparaît son bénéfice. Pour le fabricant, le bénéfice réel réside dans l'art d'acheter la matière première. Pour le cultivateur, c'est le prix de l'engrais chimique qui établit le pourcentage du bénéfice. On excite le paysan, on le force à accentuer sa tendance naturelle à s'apitoyer sur son propre sort, et par une mesure d'une audace inconcevable, on protège le marché des engrais. Je souhaite, Messieurs, que cette gaffe historique ne soit pas le point de départ d'une campagne révolutionnaire suscitée par le nationalisme flamand. Qui aura raison, ceux qui ont été au pouvoir au moment de la signature de cet arrêté, ou ceux qui prétendent que le parti catholique tout entier sacrifie l'intérêt de l'agriculture à l'intérêt de l'industrie et aux ukases de la finance ? Ne donnez-vous pas à l'antimilitarisme et au pacifisme extrémiste du nationalisme, un de ses meilleurs atouts dans la lutte qui commence, en affirmant, comme on l'a fait, qu'une telle mesure est nécessaire pour défendre notre industrie chimique qu'il faut protéger afin qu'elle

puisse pourvoir nos armées en gaz asphyxiants. Dès maintenant, nous devons considérer cette protection des engrais comme une sanglante défaite politique.

Il y a un péril infiniment plus grave : la surenchère jusque dans les principes. C'est avec stupeur que nous avons vu la proposition faite au conseil de cabinet, d'étendre au bail à ferme la possibilité de résiliation d'un contrat pour cas fortuit. Au moment où notre société pourrait aller à la dérive, parce qu'elle ne trouve plus les bases stables auxquelles elle doit s'accrocher, au moment où cette instabilité détraque la psychologie mondiale, vous apporteriez votre pierre à l'édifice des naufrageurs. On est dans le chaos parce que les étalons qui servent de base au contrat sont à la merci des remous internationaux. Vous laisseriez pénétrer le mal jusqu'à l'essence même du contrat. La proposition discutée revient à dire qu'un contrat ne lie les parties que jusqu'au moment où il devient défavorable au débiteur. C'est tout l'esprit révolutionnaire de cette mesure, que le parti catholique ne peut admettre. Si vous êtes des chefs, Messieurs, nous avons le droit d'exiger de vous l'autorité. Nous avons le droit d'exiger de vous qu'à certain moment vous disiez : non. Et que ce non ne se traduise pas dans les faits par un oui. Je n'ai pas peur de m'aventurer en affirmant que les catholiques attendent avec angoisse le moment où ce « non » sera prononcé. N'est-il pas de toute évidence, que c'est de vous, M. le ministre Segers, qu'ils l'attendent. L'occasion est bonne, aujourd'hui même.

Je me suis attaché sur ce qu'il ne fallait pas faire. Ce programme négatif accompli, beaucoup sera déjà fait. La machine sera arrêtée sur la pente dangereuse de la surenchère démagogique. Mais je me permets de retenir encore quelques instants votre attention, non pas pour vous dire ce qu'il faudrait faire, car vous me répondriez que ce sont là vos affaires, mais comment il faut poser exactement le problème de la lutte contre le nationalisme flamand.

* * *

Je vous demanderai, Messieurs, d'aborder ce sujet aussi objectivement et aussi froidement que possible. Dans tout ce que je dirai, veuillez ne trouver que ce que je dis, et non ce que je pourrais vouloir dire. Je ne veux ni discuter ni excuser : j'expose une situation de fait, et n'ai en rien l'intention ou de rechercher des responsabilités, ou de viser des personnalités.

Je crois que toute la question peut se résumer par ces quelques mots : le peuple flamand n'a plus confiance en vous ; vous avez à reconquérir cette confiance. Pourquoi n'a-t-il plus confiance ? Comparez le crédit politique au crédit financier, les partis politiques à des banques, les électeurs aux clients et le bulletin électoral à leur versement. Si les clients ont, d'une part, l'impression que l'avoir qu'ils ont placé antérieurement est demeuré stérile ; si, d'autre part, des défaitistes viennent continuellement leur souffler à l'oreille que leur banque a, pour employer l'expression *up to date*, toutes ses liquidités gelées, qu'elle a perdu toute indépendance et n'a plus le contrôle de ses disponibilités, croyez-vous en toute sincérité à la possibilité de l'apport d'argent frais ? La situation d'une banque peut être excellente ; si de telles rumeurs s'emparent du public, elle ne pourra que difficilement remonter le courant. Elle ne pourra y parvenir que si par une politique énergique elle prouve ne pas avoir perdu le contrôle de son activité, et si par un bilan clair et loyal elle établit le bénéfice réalisé et les placements rémunérateurs effectués.

L'électeur des Flandres a l'impression que ses derniers bulletins de vote ont été placés à fonds perdus, ou du moins sont restés absolument improductifs. Comment pouvez-vous rendre la confiance nécessaire pour qu'il effectue en 1933 son prochain versement.

Il faut vous adresser à lui avec simplicité, avec sincérité, avec autorité. Permettez-moi d'exposer ces trois qualités, en utilisant moi-même les deux premières. Avec simplicité. Je veux dire par là : n'allez pas reconquérir la Flandre au nom du patriotisme ou du patriotardisme, au nom de la Belgique ou du Roi, en agitant le drapeau ou en chantant la *Brabançonne*. Ne partez pas en croisade en brandissant des lettres épiscopales ou en menaçant des foudres romaines. Quand nous nous disons catholiques, cela n'exclut pas notre qualité de Belges. Il faut aborder le Flamand en lui permettant de se dire Flamand, et en sous-entendant qu'il n'y a aucune raison pour qu'à priori, cela signifie qu'il ne soit pas Belge. Pour s'opposer à certains excès des flamingants, on a utilisé toute la phraséologie patriotique, et de ce fait les mots ont perdu leur

signification réelle et les phrases n'ont plus la portée que nous voudrions leur donner. Avec simplicité, Messieurs, cela veut dire aussi sans conditions préalables, sans confession et sans credo chez celui que nous voulons reconquérir. Il faut prendre le Flamand tel qu'il est, tel qu'on l'a laissé devenir à la suite d'un manque de contact entre les élites et le peuple. Il y a là tout un monde d'impondérables qu'il faut saisir à tout prix. La première victoire doit être gagnée sur le terrain psychologique.

Avec sincérité. Le Flamand est naturellement méfiant. Cette méfiance est, pour le moment poussée au paroxysme. Vous ne pourrez la surmonter, et il faut la surmonter, que si vous traitez les problèmes politiques avec réalisme. Quelle est la réalité ? Les dirigeants flamands veulent une vie intellectuelle, sociale et politique totalement flamande en pays flamand. Devant cette volonté, il y a deux positions : la concession ou la collaboration. Par la concession vous entretenez la méfiance ; par la collaboration vous créez la confiance. Il ne faut pas dire que cette distinction soit subtile. Il n'y a subtilité que si la collaboration est dans les mots et la concession dans le cœur. Cela entretient une atmosphère indéfinissable mais qui ne trompe pas. C'est cette atmosphère-là que la sincérité doit dissiper.

Et je vous disais, avec autorité. Par ce point, je terminerai, et il domine toute la question. La Flandre renaissante est pleine de vie et d'ardeur. Comme le jeune homme qui entre dans la vie, elle a tous les orgueils et toutes les illusions. Mais le jeune homme le plus indépendant, le plus susceptible, le plus orgueilleux a toujours en lui un désir immense de trouver un Maître. Parmi ceux qui veulent devenir des hommes, rares sont ceux qui n'ont pas l'âme d'un disciple. Trouver un Maître ne veut pas dire trouver un Mentor. C'est trouver celui qui comprend la soif d'idéal et la volonté d'agir. D'après l'intensité de la déception qu'a souvent causée cette carence de direction et de discipline, l'homme descend, l'un plus, l'autre moins, les échelons de la déchéance intellectuelle, spirituelle ou morale. Le jeune homme dont il s'agit aujourd'hui, c'est la Flandre. Le catholicisme doit être son Maître. Le prochain scrutin doit marquer l'accord de ce pacte spirituel. Il ne s'agit pas de savoir combien nous aurons de catholiques conservateurs ou de démocrates-chrétiens ; il ne s'agit pas de doser les exigences des « stands » ; il ne s'agit pas de savoir quelle sera la cuisine gouvernementale qui préparera, après les élections, telle combinaison ministérielle ; il ne s'agit pas de savoir par quels compromis on pourra éviter dans les arrondissements l'éparpillement des voix ; il ne s'agit pas de vivre, de gagner cent voix par ici, et d'en perdre deux cents par là. Non, Messieurs, pour cette besogne-là il est trop tard ! La question immense et tragique qui se pose à vous n'est pas une question de comités, ni une question de polls : la Flandre, comme la jeune Wallonie, cherche un guide, c'est-à-dire une volonté et une autorité ; toute la jeunesse montante, tant celle qui a eu le bonheur de trouver à occuper son enthousiasme par l'Action catholique, que celle qui a été entraînée par un ensemble de circonstances à placer ses préoccupations d'ordre racique au-dessus de ses préoccupations d'ordre philosophique, toute cette jeunesse placée devant le chaos du monde moderne, cherche celui qui lui indiquera par quelles formules il faut restaurer la vie de société ; dans le doute, elle sent l'insuffisance de celui qui lui offrirait simplement de maintenir toutes les formules actuelles dans leur respectable caducité. Elle croit que l'heure est venue non pas de conserver, mais de recréer. Le Maître du mal est déjà sur place. Il échafaude un beau plan chimérique. La jeune Flandre ne l'a pas rejeté. Elle hésite. Répondez-moi : allez-vous faillir à votre devoir de Maître, parce que vous avez été incapable de vous faire aimer !

Ne croyez pas que c'est sans intention que je m'obstine à demeurer sur le terrain des métaphores. Le sociologue De Man reproche au socialisme de ne s'intéresser qu'aux besoins matériels de la masse et d'ignorer son immense nécessité de tendre vers quelque chose de spirituel. Dans l'âme flamande passe un vent de mysticisme. Mais Moscou a aussi une mystique : celle de l'humanité. Transposez-la sur le terrain du nationalisme et vous aurez compris le mouvement social et révolutionnaire, d'apparence catholique mais, en réalité, matérialiste, que nous devons combattre en luttant sans merci contre le nationalisme flamand. Le recul du temps montrera que c'est un combat philosophique qui se livre, et l'histoire dira si vous avez eu la Foi suffisante et l'Amour nécessaire pour empêcher de se commettre ce crime contre l'Esprit.

Vous êtes le parti catholique conservateur. Je termine brutalement : cela signifie aux yeux de la jeune Flandre idéaliste le parti

du capitalisme dans ses excès, le parti de la Finance et de la satisfaction matérielle, le parti des possédants et du népotisme. Ces affirmations sont fausses. Mais vous devez le prouver. Vous le prouverez, Messieurs, en brisant avec les facilités d'une politique basée sur le clichage des partis. Ce ne sont pas des polls à caractère confidentiel, ni des listes de candidats qu'il faut aux générations qui montent : ce sont des hommes, ce sont des chefs. La Flandre souffre d'une crise d'autorité. Elle vous demande des chefs qui puissent l'enthousiasmer, non par des amendements à des projets de lois, mais parce qu'elle sentirait en eux des chrétiens, non seulement de nom, mais dans leur vie et par leur Foi. La jeunesse flamande ne demande pas de politiciens, elle demande des apôtres. L'adversaire l'a compris en l'entraînant dans une mystique fausse. Ce n'est pas seulement le maintien de l'ordre, ce n'est pas seulement l'existence de la Patrie, c'est le service du Christ, qui vous commande de guider la renaissance de la Flandre pour éviter qu'elle sombre dans Dieu sait quelle folie.

CH. VAN EYNDEN VOXVRIE.

Premiers froids, derniers feux

Avez-vous vu certains malades graves, dans les salles d'hôpital luisantes et tristes, quelque trois jours avant leur mort ? Ils ont un visage rayonnant, le dur crayon de la douleur a cerné leurs yeux d'un fard étrange comme pour en aviver l'éclat, leur bouche a quitté ce serrement qui lui donnait une allure crispée, elle repose maintenant, doucement entr'ouverte, telle une grenade vendue dans une gare espagnole pour rafraîchir les voyageurs. Leur front surtout, leur front hier durement barré de soucis, est aujourd'hui lisse et mobile, il s'offre aux baisers et aux larmes. C'est une ultime surgie de force qui monte encore, une espèce de tentative, vaine mais si belle, de tout leur être pour conquérir à nouveau la joie et pour se maintenir intact. De même certains vieillards, la dernière année de leur vie, éprouvent une seconde jeunesse. On se récréé, on se réjouit, on les croit encore sur la terre pour de longs jours, lorsque soudain une attaque, une défaillance en font des cadavres livides, des hommes exsangues aux doigts durcis et aux pieds froids, à jamais livrés au silence.

Cette année, l'été semble connaître cette beauté fragile des renaissances qui doivent bientôt s'évanouir. Il y a du soleil dans les rues, il vous pénètre les mains, la peau; il dore toute chose pour l'éblouissement des yeux; cette chaude caresse qu'il a refusée au mois d'août, voici qu'il la donne en novembre. Les malheureux pourront vivre plus longtemps sans feu. Les autres iront goûter, loin des villes, la magnificence de l'automne. Au fond de vous, une joie supplémentaire s'élève comme celle qu'éprouve un homme lorsqu'il reçoit un don gratuit que rien ne lui faisait prévoir. Il y a plus de calme, plus de douceur dans l'atmosphère. Et les chômeurs, nombreux en cette période de crise, au lieu d'une chambre misérable où consommer leur amertume trouveront des jardins encore verts, des fleurs tardives, des arbres feuillus, toute une consolation secrète du ciel et des eaux qui allégera leur blessure... peut-être un peu!

* * *

Cet été qui meurt lentement et ne consent point à disparaître alors qu'il n'a pas voulu en son temps revêtir sa splendeur torride, recèle une sorte de mélange amer de joie exaltante et de tristesse.

En pleine forêt de Fontainebleau, à un carrefour, enfoncez-vous

dans l'un de ces chemins étroits où les feuilles mortes forment un tapis jaune et crissant. Il est midi. On peut deviner un ciel presque bleu dans les trous que laisse subsister l'écartement des branches d'arbre. L'air est très doux, même un peu tiède. Las de marcher, vous pouvez encore vous asseoir sur un rocher, où la mousse verte vous offre un siège confortable. Des oiseaux chantent, tournoient, s'enfuient. Une odeur forte, savoureuse monte aux narines, une odeur de sueur humaine et de roses flétries dans un vase, avec, çà et là, une effluve plus fraîche que les autres et comme un vestige du printemps, une trace de parfum sur une femme longtemps après qu'elle est sortie.

C'est l'heure de joie — la dernière sans doute — que peut vous dispenser l'été. Une saison morte et qui encore a ce beau visage de la minute de détente qui suit le soupir de la fin!

Si j'aime le printemps à Paris (et ce, malgré les arguments dont notre confrère Lucien Dubech appuie ses préférences contraires), c'est qu'il a ce charme essentiel des choses fugaces et incertaines, à leur naissance comme à leur fuite. De même, l'automne doit être contemplée en forêt. A chaque minute, le spectacle change, se transforme. Telle fane jaunit, telle autre, au contraire, garde à terre son jeune éclat. Le vent léger, déjà excitant sans être glacial, déplace incessamment des couleurs et des ombres. C'est comme une gigantesque galerie de tableaux dont tous seraient de purs chefs-d'œuvre et qu'on traverserait à loisir. A peine vient-on de s'émerveiller sur une combinaison parfaite de tons et de masses, qu'une autre vous arrache un cri. On ne sait trop quoi préférer, ni quelle image retenir comme un baume et un viatique pour les jours mauvais... pourtant toutes forment entre elles une impression unique et douce. Il faut je ne sais quel sens mystérieux de la plus haute poésie pour savoir trouver la beauté sur une figure de vieillard. Hugo — qui quelque juste réserve qu'on puisse faire sur plusieurs milliers de ses vers, était un génie authentique — a saisi cette grave majesté, ce charme hautain de ceux qui sont près de mourir. L'automne a cette sorte de beauté, cette sorte de resplendissement. Elle mesure équitablement, comme un homme qui va passer, la joie et le mal de la vie, elle dispense à tous l'une et l'autre dans une forte sérénité. Il ne faut pas y voir la saison des pourritures et des agonies, mais celle des mutations profondes, des féconds échanges de substance, des germinations souveraines. Saison des fruits, elle est aussi celle des gages et des assurances, celle des derniers feux qui soutiennent et des premiers froids qui excitent. Elle est l'heureuse dispensatrice des sommeils et des passions.

* * *

Le soir vient vite. Une buée légère adoucit les angles et les objets paraissent sans arêtes, aériens. Une vibration faible et douce émane du ciel aux rares étoiles. C'est l'heure de regagner sa chambre et de songer. Un poêle ronfle dans la cheminée où des bûches claquent en flambant. Les tapis sont moelleux aux pieds, les fauteuils offrent leurs profonds refuges; derrière les carreaux, la nuit s'épaissit et dérober les arbres d'en face aux yeux distraits. Une paix intense vous saisit où l'on juge mieux les qualités d'un chuchotement, d'un bruit, d'un parfum, d'un silence.

On cause, on songe, on réfléchit. Les paupières se ferment sur les yeux. On passe les mains sur les paupières, lentement, comme on accomplirait un rêve. Des formes étranges viennent se glisser devant les yeux. Des dessins inquiétants, bizarres, qui changent de couleur et de forme, selon qu'on appuie plus ou moins. On se lève, on ouvre une armoire qui sent le thym et la lavande, sous les plis de linge on cherche vaguement un coffret. Des souvenirs en sont extraits par des doigts dociles et pieux. Un ruban, une mère de cheveux, un médaillon, une photo jaunie : restes des minutes écoulées, des minutes lourdes, graves, décisives qui engagent une

Salle PATRIA, rue du Marais, BRUXELLES

CONFÉRENCES CARDINAL MERCIER

TREIZIÈME ANNÉE

Prendront la parole cet hiver :

- 24 novembre Le R. P. PADÉ, Provincial des RR. PP. Dominicains de Paris : *La Course à l'abîme.*
- 1^{er} décembre M. RENÉ BENJAMIN : *Aristophane, ou la comédie chez les Grecs, cinq siècles avant Jésus-Christ.*
- 8 décembre M. RENÉ BENJAMIN : *Sacha Guitry, ou la comédie chez les Français au XX^e siècle de notre ère.*
- 15 décembre M. FRANKLIN-BOUILLON, député : *La crise politique mondiale : ses causes, ses remèdes.*
- 23 décembre M. HENRI BIDOU : *César Franck, avec exécution de morceaux d'orgue par un maître organiste.*
Cette conférence aura lieu dans la salle du Conservatoire royal et durera deux heures.
- 5 janvier M. ANDRÉ MAUROIS : *La crise mondiale vue d'Amérique et de France.*
- 12 janvier, M. ANDRÉ BELLESSORT : *Le Théâtre naturaliste, Henri Becque.*
- 19 janvier, M. JACQUES COPEAU : *Le Théâtre d'Alfred de Musset, I.*
- 26 janvier, M. JACQUES COPEAU : *Le Théâtre d'Alfred de Musset, II.*
- 2 février, M. JACQUES COPEAU : *Le Théâtre d'Alfred de Musset, III.*
- 9 février, M^{me} B. DUSSANE, de la Comédie-Française : *Les soubrettes de Molière.*
- 16 février, Le général MORDACQ, ancien chef de cabinet de Clemenceau : *Pouvait-on signer l'Armistice à Berlin?*
- 23 février, S. Exc. Mgr GERLIER, évêque de Tarbes et Lourdes : *Lourdes!...*
- 1^{er} mars, M. HENRI GOFFINET : *Pascal.*
- 8 mars, Représentation par la **Compagnie des XV** du NOÉ de M. A. Obey (première représentation à Bruxelles). L'heure à laquelle commencera cette matinée sera annoncée ultérieurement.
- 15 mars, M. J. JOERGENSEN : *Souvenirs...*

La première conférence sera donnée le mardi 24 novembre, à 5 heures, par le R. P. PADÉ,
Provincial des RR. PP. Dominicains de Paris.

Sujet : **La Course à l'abîme**

Prix de l'abonnement à la série des seize conférences :

Fauteuils et baignoires : 175 francs; parquets, balcons de face et 1^{er} rang de côté : 150 francs,
balcons 2^e série estrade : 125 francs

La location des places se fait comme l'année dernière, par les soins de la Maison F. LAUWERYS, 36, TREURENBERG, tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 5 heures.

Le Comité des Conférences :

Comte CARTON DE WIART, ministre d'Etat	
Monseigneur SCHYRGENS	C ^{te} LOUIS DE LICHTERVELDE
Abbé R.-G. VAN DEN HOUT	Baron F. VAN DEN BOSCH
Valentin BRIFAUT	Victor WAUCQUEZ, sénateur
Vicomte DAVIGNON	Georges BEER, secrétaire

Secrétariat des conférences : à LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS
57, RUE ROYALE, TÉL. 17.20.59

vie. C'est toute la tristesse de l'automne qui, brusquement, vous envahit. Les yeux à nouveau se dérobent, fuient les objets qui forcent ces retraites d'oubli que chacun établit en soi pour se rendre la vie tolérable. Alors les fantômes défilent : visages amis, dangers courus, douleurs éteintes, joies abolies. Ils s'insinuent, puis ils s'imposent. Au premier abord, ils paraissent sages, inoffensifs, presque bienfaisants; ensuite ils dominent, ils torturent, ils deviennent froids et précis. Ainsi des jours qu'on croyait à jamais finis ont un goût qui remonte aux lèvres, ils viennent, comme ces lames de fond qui jettent à terre les baigneurs au milieu des jeux et des rires, détruire dans les replis de l'âme ces défenses qu'elle avait dressées.

Toujours l'homme se dégage et fuit. Il se lève alors, fait quelques pas au milieu d'une pièce silencieuse, allume l'électricité et va vers une table de travail tendant la main pour saisir un livre. Quelles pages l'arracheront à son rêve, à cette ambiance d'arrière-saison, à cette pluie fine qui maintenant heurte les vitres et mouille les sentiers?...

Voici *Clair* de Jacques Chardonne, un roman distant, noble, d'une inflexible pureté formelle, voici *La Haine* de Pierre Hamp où les conflits d'âmes communes en face du labeur quotidien prennent une indéniable grandeur, voici le *Lamennais* de Robert Vallery-Radot où il pourra noyer son tourment dans les remous d'une âme tourmentée que glace un irrémédiable désespoir. L'homme prend, feuillette et vite repousse loin de lui l'ouvrage quel qu'il soit. Rien n'allégera sa peine du soir ou ne ravira son plaisir de solitude et d'intimité. Il porte ses doigts à son front comme pour s'apaiser soi-même et s'aperçoit qu'ils sont glacés...

JEAN MAXENCE.

Quelques aspects du problème de la souveraineté et du gouvernement

Dans le livre plein de substance où il nous parle de ses expériences africaines, M. Pierre Ryckmans met dans un jour terriblement cru l'insuffisance de notre effort colonial (1). Que fait la Belgique pour le Congo? Exactement, payer un ministre et l'administration de la place Royale. Tout le reste est à charge de la colonie elle-même. Par « Belgique », c'est évidemment l'Etat belge qu'il faut entendre, car les Belges individuellement, les sociétés privées et les capitalistes, ont, en grand nombre, fait beaucoup pour la colonie; ils y dépensent tous les jours, en activités de toutes espèces, en dévouement, en contributions financières, d'inépuisables trésors. L'Etat fait exception. Dans ce pays où « tout pouvoir émane de la nation », un peuple généreux et entreprenant a placé à sa tête un Etat qui tient d'Harpagon et de M. Jourdain, qui veut bien d'une colonie s'il ne doit rien payer pour cela et qui n'a jamais très bien compris quelles étaient, dans cette colonie, sa mission et ses responsabilités. Pour faire accepter par la Belgique la conquête du Congo, Léopold II dut lui faire croire que son seul courage serait nécessaire; la Belgique accepta : le courage était le fait des citoyens; elle aurait refusé si elle avait compris que l'Etat devrait y jouer un rôle financier et y assumer des tâches qui rompaient avec toutes les traditions d'une administration bourgeoise et casanière.

Ces tâches, l'Etat s'habitue petit à petit et clopin-clopat à les remplir; mais la politique coloniale est encore pour lui l'objet d'une visible frayeur. On n'a pas encore bien réalisé chez nous quelle différence il y avait entre l'administration de la mère-patrie et le

rôle de tête d'empire que l'Etat doit jouer en Afrique; on a cru qu'il suffisait d'étendre à des zones nouvelles, quitte à les y adapter, les principes et les méthodes en vigueur chez nous. Là où il falait créer, on croyait qu'il suffirait d'administrer. De là des erreurs dont nous subissons aujourd'hui les conséquences, comme la levée de l'impôt dans des régions où nous n'avons encore rien fait et la mise à charge de personnes privées (individus ou sociétés) de travaux d'intérêt général qui sont la besogne propre de l'Etat civilisateur. L'histoire du Comité du Kivu est, à cet égard, riche d'enseignements. On a voulu traiter comme un pays à plein rendement et déjà organisé ces forêts vierges isolées par des monts infranchissables et des cataracts et où n'habitaient que des sauvages. Si malgré tout, nous n'avons pas échoué, c'est parce que les exécutants valurent le plus souvent mieux que la pauvre tête qui les commandait. Le personnel fut supérieur à l'esprit qui était censé présider à l'œuvre coloniale.

Cet esprit, imposé par l'opinion belge aux fondateurs du Congo, part d'un mercantilisme borné et d'une méconnaissance complète de la mission d'un Etat colonisateur. On croirait à l'analyser, que la Belgique, en participant au partage de l'Afrique, a voulu, par une pudeur singulière, affirmer qu'elle restait un petit pays et le prouver en mettant des lisères étroites à ses premiers pas de peuple émancipé. Nos lois fondamentales en portent des traces lamentables. Notre Constitution, révisée en 1893, ne fait allusion aux colonies que pour interdire à tout jamais d'y envoyer des troupes : l'armée coloniale ne peut être recrutée que par des engagements volontaires. L'article de la Charte coloniale qui traite de cette armée (usons de la terminologie en vigueur : de la force publique) ne contient que des restrictions apportées à son recrutement en Belgique. Devant le budget colonial, nos Chambres n'ont qu'un souci : veiller à ce que le Congo ne coûte rien à la Belgique; il faut que ce budget soit alimenté uniquement par les recettes africaines; si le Congo ne peut financièrement au moins se suffire à lui-même, c'est que l'affaire est mauvaise. On parle alors de le vendre à l'Angleterre, comme un meuble de luxe. On parle aussi de le vendre lorsque les affaires du pays vont mal et que le franc dégringole. Tel le petit épicier qui a fondé une succursale tremble devant sa propre audace et ne songe qu'à sauver la maison-mère aux dépens de la filiale.

Reste à savoir si la colonisation est à mener comme une boutique d'épicerie. « Ce n'est pas une entreprise de petites gens, note M. Ryckmans; c'est une affaire de riches. » Lorsqu'on veut, de petit royaume bourgeois, devenir un empire, il y a un double effort à faire, à la fois moral et financier. La Belgique semble répugner à celui-ci comme à celui-là, mais elle ne peut espérer conserver sans l'un et l'autre le cadeau que lui fit Léopold II. L'exemple des autres pays colonisateurs ne laisse aucun doute à cet égard. Si elle n'avait pas accepté d'ouvrir les comptes de son empire colonial par un débit formidable, la France aurait-elle aujourd'hui l'Algérie, le Tonkin, Madagascar, le Maroc? Sait-on que la France a dû, en 1925, envoyer plus de 70,000 hommes de renfort au Maroc, puis en Syrie, faute de quoi elle perdait ces deux régions qui retournaient à la barbarie? Sait-on que les Anglais entretiennent sur les seuls confins nord-ouest de l'Inde une force permanente de 80,000 soldats? Nous n'avons, grâce à Dieu, qu'un effort militaire minime à fournir en Afrique pour maintenir l'ordre dans notre colonie, mais il est d'autres domaines, surtout celui de l'outillage général du Congo, où notre déficience est patente. L'Etat n'intervient qu'à concurrence des revenus de la colonie elle-même, parce qu'il ne s'est pas pénétré de cette idée que son rôle était de mettre le Congo en valeur à ses propres frais.

« C'est, dit M. Ryckmans, tout le problème de la Souveraineté qu'il faut revoir... Il faut que la Belgique assume sans rechigner toutes les dépenses de souveraineté. »

Ce problème de la souveraineté a d'autres aspects, d'ailleurs, que cet aspect financier, et son examen entraînerait la condamnation des bases de l'organisation même de l'Etat congolais. Il y a des partages de pouvoir qui sont aussi dangereux qu'injustifiables; il y a des abdications aux mains de personnes privées qui sont indignes de la puissance publique. Là encore, c'est une claire notion de la souveraineté et de la mission de l'Etat qui fait défaut. Souhaitons bonne chance et longue carrière à M. Crokaert, qui s'est attaché avec l'énergie et la hauteur de vues qu'on lui connaît à insuffler un esprit nouveau à la Place Royale.

(1) PIERRE RYCKMANS, *Dominer pour servir*, Dewit 1931.

Ces notions, les Belges les ont égarées au cours d'un siècle de vie bourgeoise et renfermée. Plus d'un, parmi les pères de notre indépendance, avait secoué la gangue d'une tradition qui nous avait valu les défaites de 1790; plus d'un avait compris ce que devait être l'Etat, ce que devait être l'action de l'homme de gouvernement. Leurs leçons furent vite oubliées. L'Etat en Belgique s'habitua à n'être plus qu'une administration ou, pour mieux dire, une bureaucratie.

C'est ce qui explique qu'il ait été fort dérouteré devant sa tâche africaine. C'est à cet engourdissement qu'il doit également d'avoir été inférieur à sa mission après le rattachement à notre pays des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith.

L'annexion, comme la colonisation, n'est pas une affaire de petites gens. Elle exige un effort intelligent et persévérant, une « mise de fonds » morale et financière, une grande souplesse chez les dirigeants et, chez les exécutants, une large indépendance. Cette tâche est à la portée de tout peuple vigoureux. Comment la Belgique rencontre-t-elle encore des difficultés dans cette petite région dont la population est cependant de bonne volonté et où une communauté géographique et historique semblait rendre aisée une assimilation? Dira-t-on qu'il nous manque cette vitalité nationale, d'où naît la puissance d'assimilation? Nous ne le pensons pas. Ici encore, c'est l'Etat qui est en faute, non pas la nation.

Comment l'Etat a-t-il envisagé le problème que posait cette annexion? Il a cru, comme pour le Congo, qu'il lui suffisait d'étendre à ces cantons, en les y adaptant quelque peu, les rouages de son administration. Cette tâche a, certes, son utilité, nous ne le contestons pas et nous reconnaissons volontiers qu'on s'en est fort bien acquitté. Mais est-elle suffisante? A côté des problèmes administratifs, il y avait des problèmes d'ordre moral en quoi consistait précisément l'assimilation et au regard desquels les questions d'ordre technique n'ont vraiment qu'une très mince importance. L'Etat chez nous, dans les anciennes limites du pays, peut à la rigueur se contenter d'administrer, encore que les fâcheuses conséquences d'une attitude aussi humble apparaissent mieux de jour en jour; nos neuf provinces ont des habitudes de vie commune qui facilitent le fonctionnement des rouages de la machine publique. Mais ces habitudes n'existent pas dans les trois cantons de l'est; il faut faciliter à leur population cette sorte de transmutation nationale qui, petit à petit, orientera vers nous leurs esprits et leurs cœurs, tournés vers la Prusse pendant plus d'un siècle. Il faut les intéresser aux choses de Belgique; il faut créer les mille et un liens qui, dans l'ordre spirituel comme dans l'ordre économique, les rendront solidaires de l'ensemble du pays et nous lieront à eux. Toutes choses qui ne doivent plus être faites dans les neuf provinces, mais qui ont besoin, pour naître dans les cantons, d'une impulsion intelligente et adroite.

Il faut aussi que le gouvernement se donne la peine de témoigner ouvertement de l'intérêt qu'il porte à cette région. Il faut enfin qu'il dresse des contre-batteries pour s'opposer à la propagande que l'Allemagne, vaincue et dépossédée, ne cesse de faire sous les formes les plus diverses. L'Etat devrait disposer de fonds pour alimenter la bataille; l'Allemagne y met dix millions par an, la Belgique n'a pas un franc à lui opposer: les fonds secrets n'existent pas chez nous. Il faudrait subsidier des collèges pour empêcher les jeunes gens d'aller faire leurs études à Aix-la-Chapelle; mais on objecte que les subsides aux collèges ne seraient pas conformes aux usages en vigueur chez nous. La propagande allemande paie d'audace; les mesures de police par lesquelles on y répond sont d'une prudence souvent bien risible: elles sont faites pour une période normale, non pour des circonstances exceptionnelles. Les enfants même nous échapperont si nous n'y prenons garde; l'office de propagande allemande organise pour tous les enfants des cantons des vacances gratuites en Allemagne; pourquoi ne répond-on pas à ces mesures par l'organisation de vacances gratuites à la côte belge ou en Ardenne? parce que cela non plus, nous explique-t-on, ne rentre pas dans le cadre de nos usages administratifs et politiques... Ces pratiques de la propagande allemande, qu'elles soient soutenues ouvertement ou non par le gouvernement du Reich, ne relèvent pas des usages d'un bon voisinage. Un cabinet catholique belge interdit autrefois à des congréganistes français expulsés de leur pays d'ouvrir des collèges à proximité de la frontière; notre Ministère des affaires étrangères ne pourrait l'exiger de Berlin que les citoyens allemands cessent toute intrusion dans nos affaires intérieures?

Il faut louer sans réserve M. Segers d'avoir transporté l'autre

semaine à Malmédy et à Eupen les assises de la Fédération des Cercles catholiques. Il a forcé par là le gouvernement à s'y montrer, à y parler, à écouter les doléances locales. Pour la première fois, un ministre de l'Intérieur a paru publiquement dans les cantons; pour la première fois, des assises solennelles d'intérêt national s'y sont tenues, rendant sensible aux habitants leur fusion avec tous les Belges. Les effets bienfaisants de ce geste politique sont incalculables. Mais une fois de plus, c'est l'initiative privée qui a suppléé, ici, à l'engourdissement des pouvoirs publics.

User de la presse, de l'influence ministérielle, de l'école, des mille moyens de propagande, tout cela c'est ce qu'on appelle avoir une politique. L'Etat, en Belgique, ne sait plus ce que c'est que d'avoir une politique.

Il laisse tomber au niveau de fonctions administratives les fonctions politiques de gouverneur et de commissaire d'arrondissement. Depuis des années, ces fonctionnaires n'ont plus reçu d'instructions politiques. La consolidation de l'alliance politique sur laquelle repose depuis cinq ans le ministère aurait pu trouver en eux d'utiles et discrets auxiliaires. Beaucoup de difficultés, tant à Eupen qu'en pays flamand, auraient pu, par eux, trouver une solution sans l'intervention du législateur. On les a laissés à eux-mêmes et, plus d'une fois, découragés.

* * *

L'Etat, chez nous, est infirme. Tel un malade dont les réactions se font plus lentes et plus rares, il ne se défend pas.

Que lui manque-t-il? Une politique; c'est-à-dire, pour parler un langage plus vulgaire, une ligne de conduite. Ballotté au gré des vents, il ne tente pas de dominer les courants et d'atteindre un but déterminé. Durer et boucler son budget lui paraissent un idéal suffisant. Il n'hésitera pas à maintenir l'ordre matériel; mais il entendra celui-ci d'une façon bien étroite. L'ordre matériel ne comprend pas seulement l'absence de troubles extérieurs; il implique aussi le fonctionnement normal des institutions et des corps publics et privés sous la protection des pouvoirs publics, avec l'aide, s'il le faut, de la police et de la gendarmerie. On ne peut dire que l'ordre public est sauf dans le cas où, par crainte d'un tumulte et d'incidents scandaleux, le gouvernement supprime par exemple la séance académique d'une université. Le gouvernement ne pourra se vanter d'avoir maintenu l'ordre que s'il a fait tenir la séance et en même temps pris les mesures nécessaires pour qu'elle ne soit pas troublée. Cette notion de l'ordre semble chez nous inconnue de l'Etat; prévenir le désordre dépasse ses prévisions. Il devrait pour cela, pense-t-il, s'immiscer dans les questions d'opinion, ce qui n'est pas son rôle; sous prétexte de respecter les opinions de tous et sous le couvert fallacieux de la neutralité, il en est venu à ne plus oser poser en postulat le respect même de sa propre existence et de celle du pays. Si pareille mentalité reflétait celle de la nation, ce serait le commencement de la fin. Encore un coup, le pays vaut mieux que lui.

On a souvent parlé de la singulière longanimité dont use l'Etat envers ceux parmi ses agents — et il en est — qui, ouvertement, le combattent ou travaillent à saper nos institutions. L'exemple est typique. Imaginerait-on un industriel gardant à son service un employé qui sabote son entreprise? Et que dirait-on du particulier qui continuerait à soutenir de ses deniers un groupement ou un individu qui s'est déclaré son ennemi? C'est ce qui se voit tous les jours dans notre vie publique. Le public voit quotidiennement des fonctionnaires se livrer à des manifestations intempestives, ou même hostiles au pouvoir, si ce n'est insurrectionnelles, sans que le pouvoir offensé fasse mine de se défendre. Pareille situation n'est-elle pas hautement démoralisante pour la nation?

Le *Moniteur* a publié cette semaine la nomination au grade d'inspecteur de l'enseignement moyen d'un des protagonistes du congrès fédéraliste wallon tenu il y a quelques jours; afficher des opinions fédéralistes n'est certes pas un délit; mais ce n'est pas non plus une recommandation à la bienveillance ministérielle. Il est scandaleux qu'un fonctionnaire qui travaille publiquement à affaiblir le pays bénéficie d'une promotion. Parmi les manifestants arrêtés à Gand l'autre jour, qui voulaient forcer la main aux autorités académiques, les journaux ont cité un employé des contributions; le prestige de l'Etat n'exige-t-il pas, en un cas de ce genre, une sanction exemplaire? Des groupements constitués de personnel de l'Etat, véritables soviets ministériels, lancent fréquemment dans la presse des manifestes politiques, contenant le plus souvent des critiques à l'adresse de notre

législation ou de son application. Qu'attend-on pour dissoudre ces groupements? On voit des professeurs d'université posant des actes d'insubordination ou dirigeant ouvertement une propagande séparatiste. Il arriva un jour que le ministre brandit contre un de ces intellectuels batailleurs les foudres en carton du blâme... Ce fut un beau tolle. On cria au scandale et à l'abus de pouvoir. Il est vrai que pour le professeur d'université, la question peut se poser : est-il un fonctionnaire? Son cas n'est pas isolé; l'extension toujours plus grande des attributions de l'Etat — ce que d'aucuns appelleront son omnipotence, mais qui n'est qu'enflure et impudence — a contribué dans une large mesure à embrouiller toutes les notions à cet égard.

Qu'est-ce que l'Etat? Quelle est sa mission? Quels sont ses agents? Voilà des questions qu'il serait malaisé de résoudre en prenant comme données l'observation de notre machine politique. Des milliers de personnes, attachées à un service public, émarginent au budget de l'Etat sans qu'on puisse dire qu'elles sont des fonctionnaires. Les instituteurs le sont-ils, qui sont payés par l'Etat, mais que celui-ci ne nomme pas et ne peut révoquer? Quelles sont les limites aux pouvoirs de l'Etat et dans quelle mesure peut-il en accepter le partage? Quel contrôle l'Etat peut-il exercer sur les organismes qu'il subsidie? A-t-il le droit d'avoir une politique de subsides? Peut-il les refuser à ceux-ci et les accorder à ceux-là qui lui en paraissent plus dignes; quel sera le critère suivant lequel se fera cette discrimination? Ou bien la manne gouvernementale est-elle un dû, dont chacun peut exiger sa part? L'Etat a-t-il pour mission de gouverner, ou n'est-il qu'un organisme de répartition?

Un exemple fera mieux saisir la portée de cette distinction : la commune de Vlamertynghe s'est mise naguère en état d'insurrection contre le pouvoir central en refusant d'apposer sur son territoire les affiches de milice. La seule sanction qui fut prise consista dans une annulation platonique de la délibération du conseil. Il est certain qu'en un cas de ce genre on eût dû agir avec plus de rigueur. Les armes ne manquent pas aux mains du gouvernement. Sans aller même jusqu'à révoquer le bourgmestre, on pouvait exclure cette commune de toutes les faveurs dont elle jouit. Il en est de tous ordres. Les subsides en sont; les facilités administratives aussi, telles que l'organisation de la poste et d'autres services publics. On pouvait faire sentir à la commune et à ses habitants qu'il en coûte de braver le pouvoir. Dans d'autres pays, les communes et les particuliers s'efforcent d'être au mieux avec les représentants du gouvernement; chez nous on peut dire sans paradoxe qu'il y a un avantage certain à leur déclarer la guerre : on n'en continuera pas moins à être traité en enfant chéri par le pouvoir et on bénéficiera en sus des faveurs de l'opposition! Pourquoi s'étonner alors que les citoyens finissent par douter de leur patrie?

Reprenons le mot de M. Ryckmans : c'est tout le problème de la souveraineté qu'il faut revoir.

Il faut le revoir dans l'organisation des pouvoirs. Il faut aussi que chaque homme politique en fasse une révision à son usage personnel. Cette seconde révision, qui sera un examen de conscience et une méditation sur l'art de gouverner, est la plus importante; elle serait aussi la plus aisée à mener à bonne fin : on ne changera peut-être pas la mentalité de ceux qui, déjà, sont engagés dans l'engrenage; mais l'éducation de leurs successeurs pourrait être orientée de façon plus heureuse.

Le sens politique est ce qui manque parfois le plus à des hommes dont toute la carrière fut consacrée à la chose publique et qui ont brillé par les plus éminentes qualités. Nous parlions il y a un instant de la propagande anti-nationale. Voici à ce propos une anecdote caractéristique : Il y a quelques années, alors que le mouvement en faveur de l'amnistie n'avait encore guère pris d'ampleur, quelqu'un de bien avisé conseilla à un ministre de ses amis de faire amnistier sous certaines conditions quelques activistes qui semblaient disposés à faire oublier leurs erreurs. Cette mesure aurait contribué à les rallier, tout en déroulant la campagne pour une amnistie générale. Le ministre refusa net d'entrer dans cette voie, déclarant que ceux qui avaient trahi devaient expier... Attitude simpliste et politiquement indéfendable. L'histoire allait le prouver : trois ans plus tard, le même ministre, sous la poussée d'un mouvement d'opinion, se ralliait avec ses collègues à une abolition générale qui ne comportait même plus de conditions et ne permettait plus de distinguer l'élément susceptible d'amendement du criminel endurci et impénitent.

Oserait-on dire que, dans cette affaire, cet homme politique ait sagement apprécié la tâche de l'homme de gouvernement?

DANIEL RYELANDT.

Veillot

On n'a pas eu l'impression, en lisant les articles inspirés par le récent anniversaire des débuts de Louis Veillot, que son œuvre est encore familière et que ceux-là mêmes qui la louent avec le plus de vivacité la connaissent autant qu'ils la louent. Il est vrai que cette œuvre est une des plus abondantes du XIX^e siècle et, comme disait Jules Lemaitre, nous n'avons pas le temps de lire une bibliothèque chaque matin. Une anthologie serait bien utile, du moins pour la correspondance qui comptera, dans la réédition qu'en fait présentement l'éditeur Lethielleux, douze volumes, et pour les *Mélanges* qui ne prendront pas moins de dix-sept volumes. Mais cette anthologie pour être sérieuse ne devrait pas être constituée par quelques lettres et par quelques articles de l'*Univers*, de quoi montrer le talent de ce grand prosateur et mettre, comme on dit, l'eau à la bouche. Il faudrait qu'elle révélât l'homme autant que l'écrivain, son tempérament, sa pensée, toute son histoire. Si elle doit comporter deux, trois ou quatre tomes, il y aura encore avantage pour le grand public qui ne pourra pas se procurer les œuvres complètes.

Et puisque nous en sommes au chapitre des souhaits, nous voudrions qu'un lettré, un solide esprit critique, traitât Veillot comme un Lemaître a fait pour Racine et pour Fénelon, comme M. André Bellessort a fait récemment pour Sainte-Beuve, pour Balzac et pour Hugo. Veillot est un écrivain classique qui mérite qu'on l'étudie de près, que l'on reprenne de temps en temps son œuvre pour y reconnaître ce que l'actualité en rajeunit ou en démode, pour y faire la part de ce qui a cessé de nous émouvoir ou de nous plaire et de ce qui reste toujours vivant et profitable.

Nous nous plaignons souvent que nos écrivains catholiques soient méconnus et nous mettons leur abandon sur le compte de l'hostilité que leur foi inspire aux maîtres de l'opinion. Mais que faisons-nous pour les tirer de l'oubli, pour les faire lire? Travaillons plutôt que de nous plaindre; exerçons notre esprit critique plutôt que notre esprit d'édification, si facile et quelquefois si vulgaire quand il ne s'agit que de l'exercer par la plume.

* * *

Nous venons de refeuilletter quelques livres de Veillot. Une flânerie de hasard où les surprises devaient abonder. Nous ne pouvons songer à en noter que les plus saisissantes.

La première, c'est que Veillot ait cessé aujourd'hui d'être pour les catholiques un sujet de contradiction. Nous l'admirons tous avec une sincérité évidente. Tous, nous le tenons pour le type même du journaliste chrétien. On a oublié que toute sa vie il a dû se battre presque autant contre des catholiques que contre des impies et qu'il n'a ménagé ni les uns ni les autres. On a oublié qu'il a eu contre lui une part de l'épiscopat et quelques-uns des chefs les plus éminents du catholicisme français. On a oublié qu'il a été fougueusement et obstinément antilibéral, ce qui signifie qu'il serait aujourd'hui contre les lois laïques, contre l'école unique, contre M. Marc Sangnier et sans doute aussi contre M. le chanoine Desgranges. On a oublié qu'il justifiait très carrément les débats entre catholiques, quand même ils devaient être vifs. Il écrivait

en 1846, — et la page est d'une trop éclatante actualité pour que nous ne la reproduisions pas :

«... L'*Alliance* (un journal catholique), en nous faisant beaucoup de compliments sur nos anciens services, nous reproche à son égard une certaine aigreur, qu'elle attribue à un certain amour-propre; et cet amour-propre irait jusqu'à nous faire sacrifier les intérêts les plus sacrés.

» *Madame, je n'ai point de sentiments si bas!*

» Nous nous sommes attaqué à l'*Alliance* sur des points où il nous semble qu'elle s'égare; nous pourrions le faire encore, et le ton de la polémique, comme il arrive toujours, à l'insu même de celui qui écrit, sera déterminé par la nature, par la valeur des arguments à combattre; sérieux contre des idées sérieuses, moins graves contre celles qui auront moins de gravité. Nous n'avons rien trouvé de grave dans les objections que l'*Alliance* faisait à la circulaire du Comité; mais il peut s'en présenter d'autres, et elles auront un autre accueil. Nous entendons bien que l'*Alliance* nous traite ainsi; nous lui donnons d'avance liberté entière contre nos idées qui lui paraîtront dangereuses, et nous ne mettrons point en doute sa charité. Un écrivain politique n'a jamais tort d'animer un peu son style. Le public et ses adversaires le lisent avec plus d'agrément.

» Mais ne vaudrait-il pas mieux aller chacun de son côté, sans s'occuper de s'entendre ni de se contredire? — Non, certes! du moins à notre avis — si le dissentiment est tel, sur certains points, qu'un dommage peut en résulter pour la cause commune, il faut parler au plus vite, afin que chacun sache bien où il va et ce qu'il veut. L'*Alliance* dit, avec un humble sentiment, qu'elle aime mieux chérir et estimer ses frères que de les combattre. Nous fait-elle donc l'injure de croire que nous cessons d'aimer et d'estimer tous ceux que nous combattons? »

Nous nous permettons de dédier cette petite page aux âmes dolentes qu'affligent les différends entre journaux catholiques.

Mais, enfin, voilà Veuillot. Il n'était ni tout sucré, ni toute guimauve. Il avait horreur des équivoques et du silence qui les entretient, parce que ce catholique passionnément attentif aux intérêts de l'Eglise redoutait pour elle les maux qui naissent des équivoques.

On a donc oublié les coups que Veuillot a portés aux catholiques libéraux. On a oublié pareillement quel était son système social. Nous n'oserions jurer qu'il n'apparaissait, dans une société laïcisée comme est la nôtre, un peu utopique; mais son utopie, c'est l'utopie même de l'Evangile dont l'Eglise veut faire une réalité, qu'elle a réalisée du reste dans les grandes heures de son histoire. L'Evangile ne supprime pas la pauvreté. Il en fait une vertu. Le monde moderne et avec lui beaucoup de catholiques la tiennent pour une honte. En conséquence, ils réprouvent l'aumône qui avilit celui qui la reçoit. De ces vues orgueilleuses, suscitées par l'envie de quelques révoltés et par l'arrogante imbécillité des mauvais riches, est né le système des rentes, des allocations, des indemnités que l'Etat distribue comme ferait un automate, tarissant ainsi par l'impôt les sources mêmes de la charité.

Veuillot a prévu où menait ce système et il lui a opposé le sien qui n'est autre que celui de l'Eglise, dans des pages qui comptent parmi les plus belles, nous ne disons pas seulement de son œuvre, mais des lettres françaises. On les trouvera à la fin de l'esquisse de Saint Vincent de Paul dans ses *Portraits de Saints*. Depuis Bossuet, on n'avait rien écrit, pensons-nous, de plus élevé, de plus frémissant et de plus fort.

* * *

L'autre sujet de surprise que nous voulons noter c'est précisément la langue et le style de Veuillot qui nous l'ont donnée. Cer-

tains sujets traités par ce journaliste ont pu vieillir. Ses « *Mélanges* » ont retenu pas mal de petites questions, pas mal de médiocres opinions, le journal l'*Alliance* et M. de Rémusat, qui ne nous intéressent plus du tout. Mais quand nous ouvrons l'un de ses dix-sept gros livres, nous sommes entraînés à le lire tout entier. Parce que c'est « écrit », parce que le style conserve à la médiocrité même et aux choses les plus surannées, un air de jeunesse et de l'intérêt.

Et nous savons comment Veuillot s'est formé; comment il a la révélation de la vraie langue française à la lecture de *Le Sage*; comment il a lu, fréquenté, étudié *La Bruyère*; avec quelle persévérance il a cherché chez les « philosophes » du XVIII^e, chez *Voltaire*, les armes qu'il pourrait retourner contre eux. Et nous savons aussi que les pages des *Mélanges* ont été retouchées après l'épreuve de la publication dans l'*Univers*. Il n'importe. Les dons sont éclatants; ils font de Veuillot un de nos plus authentiques improvisateurs.

Daudet ne le trouve pas assez spontané. Comment peut-on dire! Tout écrivain du XIX^e siècle qui a retrouvé la veine traditionnelle de la langue doit paraître affecté, parce que son cas est exceptionnel. On l'a remarqué pour *Courier* avant de le remarquer pour *Veuillot*; pareillement pour *Anatole France* dans la suite. Mais il ne faut pas s'y tromper et la correspondance de Veuillot du reste, si nous nous y trompons, ne nous laisserait aucune excuse : la verve ici est d'une richesse, d'une abondance et d'un primesaut incomparables. C'est pourquoi, catholique ou non, ami de sa pensée ou ennemi, on doit le tenir pour le premier journaliste français, le premier par les dons, le premier aussi par la justesse et la plénitude d'une langue qu'il a apprise des maîtres.

Le premier, à moins que..., mon Dieu! oui, — à moins qu'il ne soit le seul de tout son siècle.

JEAN VALSCHAERTS.

La Joie

I.

Me voici, d'un cœur naïf,
De bonne volonté mais malgré tout rétif
Car je suis homme entre les hommes,
Et lorsque Tu me nommes,
Comme Adam, je voudrais m'enfuir.

Le cœur grelotte
Et je veille peut-être un trésor inutile :
L'égoïsme est futile.
A quoi bon me chauffer si dehors c'est l'hiver
Et la neige sur le sol vert?

Je ne puis pas me croire seul
Quand je sais que sous ce linceul
De gel et d'hermine
Ont frissonné des âmes orphelines.
Je suis leur père.
Pourquoi donc me garder ainsi qu'un solitaire.
Si je suis moi-même sans père ni mère
Comme Melchisédech,
Aurais-je le cœur sec?
Et n'est-ce pas plutôt pour être
Le créateur qui fait naître et renaître

Les âmes?
 Ah! je m'offre, Seigneur, aux frissonnantes flammes
 De votre Tabernacle.
 J'allais être un obstacle.
 A ce peuple qui se moque du presbytère.
 Je suis leur père.
 J'irai vers eux, le cœur
 Soudain figé de peur
 Parce que je suis un timide,
 Mais je leur montrerai sans pli ni rides
 Le vrai visage de mon âme.
 Ils verront que leurs chefs déclament
 Et puis que je ne suis qu'un homme
 Ecartelé mais qui les aime en somme...

II.

Je le connais, enfin,
 O Seigneur, le peuple de mon destin!
 Et je rentre dans l'émerveillement
 De son âme nette d'enfant.
 Qu'ai-je fait en détournant mes yeux fols
 Des fils du sol
 Où je suis né moi-même,
 Ondoyés du même baptême?
 O les yeux dans les yeux,
 Ma main serrant leurs doigts calleux,
 Nous avons réuni nos cœurs
 Comme un baiser rapproche deux douleurs.
 Il n'a pas maudit ma soutane
 Mais dans son regard diaphane,
 J'ai lu sa joie et son orgueil
 Que j'eusse bien voulu franchir son seuil.
 L'heureux, ce n'est pas lui, c'est moi :
 O mon cœur en émoi.
 Comblé de la victoire,
 En ces corons nus, de ma robe noire,
 Je chante et ne sais dire
 Que par le chant et par le rire
 Mon ivresse de la rencontre.
 Il n'est pas contre.
 On a menti. A lui. A moi. On a menti.
 Il est toujours de Jésus-Christ.
 Beaux visages bleutés de houilleurs,
 Je vous attire sur mon cœur,
 Il n'y a plus de Grec ni de barbare,
 Et l'on t'égare,
 Car nous sommes tous frères.
 O la misère,
 Les mésestantes!
 Voilà bien cinquante ans, cinquante
 Que l'on nous chante
 Sa haine.
 Et nous étions tous deux perdus de peine
 Devant cette stupidité.
 Descende le nouvel été!
 J'ai baisé les marmots sur le front barbouillé.
 Dire que nous étions brouillés!
 Il est à moi, je suis à lui,
 Un nouvel avenir à lui,
 Car l'on aura beau faire,
 On verra souvent sur leur terre
 La silhouette
 Fluette et nette
 Du prêtre...

III.

Ce n'est pas un visage,
 C'est une âme d'enfant, prêtres, que nous gardons,
 Fraiche comme un pur paysage
 D'eau courante dans les vallons.
 Sans doute elle paraît étrange
 Par sa tendre limpidité,
 La bonhomie mange
 L'amertume des gravités.
 Mais c'est une âme d'équilibre
 Rare comme un ciel bleu sur nos terres du nord. -
 La discipline d'un cœur fort
 Modère l'esprit le plus libre.
 Que ses cheveux soient blonds, soient noirs ou gris ou blancs,
 La même jeunesse habite le prêtre,
 Il est, sans vouloir le paraître,
 Inaccessible aux soirs troublants.
 Cette sérénité lui crée,
 Quoiqu'on fasse, sur les chemins
 Ainsi qu'une gloire dorée;
 Brusquement, on lui tend les mains.
 Et les confidences s'échappent, drues,
 Sur les routes et dans les rues,
 Vers cet homme au-dessus des humains.
 La pauvre femme qui halète,
 Lève vers lui ses yeux cernés,
 Elle avait peur des ombres violettes
 Chuchottantes et fugitives de damnés.
 Le sourire du prêtre apaise,
 La femme jette ses péchés,
 Son désespoir et son malaise,
 Et les bandeaux sont arrachés.
 Une lumière brusque animait les paupières,
 Sur le bord de l'éternité,
 Tous deux se mettent en prières
 Parmi les anges arrêtés...

IV.

Je t'aime, petit peuple à la figure douce.
 On s'étonne devant ton goût
 Des universelles secousses
 Par quoi ton bras détruirait tout.
 Mais j'ai connu ta vie
 Tendue comme un filet d'ennui
 Où passe rarement par les mailles molliées
 Un peu de joie pour déchirer ta nuit.
 Les ignorants! hé! qu'ils s'étonnent,
 Mais moi je sais
 Que tu comptes les ans par l'hiver et l'automne
 Aux grands souffles toujours mauvais.
 Les statistiques sont faciles,
 On t'a donné le paradis,
 Mais va! tu es toujours l'homme servile,
 Et c'est moi, prêtre, qui le dis.
 Non, tu n'es pas encore un homme
 Comme le voulait Jésus-Christ,
 Ta journée est encor d'une bête de somme,
 Mais tu pousses enfin ton cri.
 Ce cri, c'est l'évasion brusque
 De l'animalité
 Qui, dépitée, se réembarque
 Dans les fonds de l'humanité,

Ce cri, c'est la victoire
Du roi détroné qui revient,
Ivre tout à coup de sa vieille histoire,
Et du sacre chrétien.
Les cantiques planent dans les églises
Comme des vols de renouveau,
Têtes blondes ou têtes grises,
Voici brisé le dur caveau,
Adieu les formes indécises,
Et tu vas resurgir et plus homme et plus beau!...

V.

Je voudrais leur donner ma joie
Comme une proie
Exquise.
Pour moi qui fus toujours d'église
Depuis mon enfance petite
Quelle allégresse somptueuse en Dieu m'habite!
Les hommes dans les chemins creux
Cueillent des fleurs et se moquent entre eux
Du presbytère
Ils réprouvent ma vie austère.
Mais ils ne savent pas
Que leur cœur est plein de trépas,
Tandis que, debout dans ma solitude,
Je jette vers le ciel une prière rude
Qui redescendra en pluies d'allégresse
Car la prière troue les nuées des détresses.
Une mélancolie obscure et froide stinte
De leurs blasphèmes, de leurs plaintes.
La terre est satanique
Mais sans dépit je lui réplique
Par le geste rond du semeur.
Mon bras meurt ;
Mais aussitôt il se relève
Car c'est lui qui doit donner sève
A cette glèbe brune.
Ah! ces âmes, combien doucement, une à une,
Je voudrais leur donner ma joie
Comme un écrin de soie,
Pauvres âmes endolories!
O le printemps du Christ sur ces mourantes vies,
Victoire des virginités
Sacerdotales,
Car ces offrandes sont totales
Et Dieu se sert
De ces fleuves d'or pour féconder les déserts.
Nul délice, mais tout à coup celà déborde,
Franchit la corde
Et recouvre tout le pays.
Chaud est l'esprit
Qui souffle sur les terres :
Elles fondent sous cette haleine printanière.
Suc de la vie miraculeuse,
A moi, anges, brises miraculeuses,
Et vifs soleils des tabernacles,
O ma paroisse qui renacles,
Vois, d'amour mon visage est blême,
Tu revivras, voici ton pasteur et qui t'aime.

FRANCIS HERMANS.

A propos d'un congrès de la natalité

La crise économique actuelle a ranimé l'attention sur bon nombre de problèmes, dont celui de la natalité n'est pas le moindre. Il existe en effet un rapport évident entre les domaines de l'économique et de la démographie. Certains malthusiens attardés, le traduisent de manière simpliste en disant que la surpopulation est la cause du chômage, et par extension, de la crise industrielle tout entière. D'où leur remède : limiter les naissances afin de diminuer la main-d'œuvre disponible. Comme s'il était possible de diminuer le nombre de producteurs sans réduire aussi celui des consommateurs! Sans compter qu'un tel remède, à le supposer efficace, ne pourrait faire sentir ses effets avant une génération, alors que la situation réclame des solutions urgentes. En réalité, la crise actuelle consacre l'échec du fameux postulat de Malthus, selon lequel l'accroissement de la population serait tellement plus rapide que l'augmentation possible des moyens de subsistance, qu'il doit en résulter fatalement des catastrophes périodiques pour rétablir l'équilibre. Or, de l'avis des spécialistes, la crise est essentiellement une crise de surproduction; pris dans leur acception la plus large, les moyens de subsistance, par tête d'habitant, ont fortement augmenté, tandis que la population humaine du moins dans les pays de race blanche, ralentit au contraire son rythme d'accroissement. S'il existe un rapport entre démographie et économique, ce n'est sûrement pas dans le sens que les mathusiens imaginent.

Par contre, il n'est pas douteux que les difficultés économiques exercent une influence restrictive sur le taux de la natalité. Mais pour réelle qu'elle soit, — les statistiques à venir ne manqueront pas de l'établir, — cette influence ne représente qu'un épisode momentané, un fléchissement plus brusque d'une courbe déjà descendante. Voilà cinquante ans environ que la natalité de la plupart des pays européens a commencé à baisser de manière continue, sans égard aux contingences économiques. A cette époque, le nombre moyen d'enfants par famille s'élevait à quatre dans les dix principaux pays d'Europe; à l'heure actuelle, il est tombé aux environs de deux, l'Italie exceptée.

Il existe donc dans d'innombrables familles, un refus délibéré, systématique, d'assurer la propagation de la vie. On a beaucoup épilogué sur les causes de cette mentalité restrictive, dont la généralisation ne laisse pas d'inquiéter nombre de bons esprits, pour des raisons d'ailleurs très différentes. Mais cette extrême diffusion d'une mentalité uniforme parmi les peuples occidentaux doit faire songer au seul lien qui unit entre eux des pays aussi composites : une certaine forme de civilisation matérielle, que la race blanche a portée à un extraordinaire perfectionnement. Cette civilisation porterait en elle le germe de sa propre destruction; la disette d'hommes serait la rançon d'un progrès trop poussé dans un sens uniquement matériel. L'Histoire l'a prouvé plus d'une fois : comme les individus, les civilisations ont une durée limitée; à peine ont-elles atteint leur plein épanouissement que les guettent déjà les premiers signes du déclin.

Poussant plus loin l'analyse, on peut se demander quels sont les déterminants de cette mentalité restrictive qui adhère si étroitement à la civilisation occidentale, qu'elle en paraît être le corollaire obligé, tout comme la surproduction semble inséparable de l'industrialisme moderne. Étrange rapprochement d'effets divergents : n'est-ce pas qu'une même cause les informe, sous les espèces d'un asservissement du spirituel au fétichisme matérialiste? Civilisation quantitative, esclave du progrès technique, du confort

matériel, dont l'incessante création de besoins nouveaux étouffe la personnalité humaine sous ses rites innombrables! Tyrannie de la productivité, de l'efficacité; idolâtrie de l'argent et du plaisir; comment, parmi tant d'exigences diverses, cette autre exigence, l'enfant, trouverait-elle encore place? Car les progrès de l'individualisme, parallèles à ceux de la civilisation matérielle, ont tari les sources du dévouement à la famille, tandis que la décadence du sentiment religieux, qui en est le corollaire, énervait un précieux correctif, dernier rempart du spirituel menacé.

Une propagande habile, menée au grand jour surtout dans les pays anglo-saxons et germaniques, se fait la complice de cette mentalité restrictive, lui apporte les arguments et le patronage de la science moderne. Au nom de l'Eugénique, cette science du perfectionnement de la race, on proclame la nécessité d'une rationalisation des naissances, non moins urgente que celle de l'industrie. La médecine est mise à contribution pour établir les avantages d'une natalité limitée ou nulle, et faciliter ceci par l'invention d'abortifs et procédés anticonceptionnels raffinés. Et de toutes parts, on invoque les acquisitions de la psychologie, du subconscient, ce dernier-né de la science moderne, pour sanctionner et justifier les exigences sexuelles d'innombrables obsédés.

* * *

Aussi bien, — est-il besoin d'insister? — cette limitation des naissances, cette hostilité pour l'enfant, c'est le vice qui s'en fera l'instrument. Et c'est aussi ce qui en constitue l'exceptionnelle gravité. Que sont en effet les présages de dépopulation future, de déclin de la civilisation occidentale, au regard des ravages de l'immoralité dont la stérilité volontaire est à la fois la forme la plus secrète et le signe le plus éclatant? Pour s'employer à tarir les sources de la vie, le vice conjugal n'en possède pas moins, comme toutes les puissances du mal, une virulence et une force d'expansion terribles. Car la prévention des naissances mène à l'avortement criminel comme à son aboutissement logique en cas d'échec; l'usage du droit conjugal pour lui-même, avec l'exclusion de sa finalité naturelle, conduit de même au relâchement du principe de fidélité et d'indissolubilité du mariage, seule garantie sérieuse d'une civilisation. C'est l'intempérance sexuelle sous tous ses aspects, le divorce, l'union libre, les vices contre nature, qui forment le cortège obligé de la fraude conjugale, et que l'on voit aujourd'hui réclamer droit de cité dans la société moderne, et gagner les milieux en apparence les mieux préservés.

Car il faut bien l'avouer, le néo-malthusianisme n'a pas épargné les catholiques. Pour s'en tenir à la Belgique, où les masses catholiques sont restées si imposantes, il est certain que la dénatalité n'y manifesterait ni tant de régularité, ni une allure si rapide, si les milieux catholiques avaient entièrement échappé à son emprise. Et comment s'en étonner? L'atmosphère de notre temps n'est-elle pas à tel point saturée d'individualisme, du goût des plaisirs et du lucre, de l'horreur de tout sacrifice, que le simple accomplissement des devoirs d'époux chrétiens est devenu quelque chose d'extrêmement difficile, voire d'héroïque? N'est-il pas devenu d'évidence pour nos contemporains que s'exposer à une gêne pour avoir des enfants n'est un devoir pour aucun homme et que c'est une folie odieuse de demander une certaine continence aux époux? Sans doute de tels principes sont en contradiction radicale avec toute notre conception chrétienne du mariage et de la vie. Aussi, dans les milieux catholiques, a-t-on eu peine à s'imaginer qu'une doctrine aussi monstrueuse pût atteindre des chrétiens, que leur éducation, leur formation morale, la pratique de leur religion devaient armer contre de telles aberrations. D'où chez les catholiques une certaine passivité dans la résistance, une pudeur verbale, une politique du silence,

qui, sous couleur de ne pas effaroucher des âmes innocentes ou de bonne foi, favorisait en secret leur contamination.

Qu'une telle attitude soit devenue absolument inadéquate au péril qui nous menace, voilà ce que de bons esprits ont proclamé à plusieurs reprises. La politique du silence a fait son temps; une vertu basée sur l'ignorance est désormais insuffisante. Une réaction énergique s'impose, proportionnée aux efforts qui se déploient pour saper les fondements de la morale familiale.

* * *

Le sens de cette réaction est dicté par la nature du mal et les formes de la propagande qui l'alimente. La science n'est pas un monopole de l'immoralité. Manifestation partielle et provisoire d'une vérité transcendante, il lui faut se mettre au service de cette vérité, avec laquelle elle ne peut avoir de réel conflit. Il appartient aux hommes de science d'inculquer cette notion aux catholiques, afin de leur fournir le moyen de réagir contre les sophismes dont leur vie quotidienne est abreuvée. C'est à quoi vont s'employer les médecins, eugénistes, sociologues, démographes et philosophes que la Société Médicale Belge de Saint-Luc a conviés à participer au Congrès de la Natalité qu'elle organise prochainement. Chacun d'eux étudiera le problème à la lumière de sa science particulière; les données ainsi recueillies seront confrontées entre elles afin de préciser les applications de la morale naturelle et d'en vérifier le fondement. Ainsi éclatera au grand jour la coordination qui unit les principes de la morale et de la religion aux nécessités les plus essentielles de la nature humaine.

D^r RAOUL DE GUCHTENEERE.

Un poète de chez nous

Gaston della Faille de Leverghem

*Vous savez maintenant pourquoi j'aime nos mornes
Bruyères, et leur coloris
Si pâle et leurs lointains fuyant, fuyant sans bornes
Jusqu'au bout du ciel gris.*

Un rêveur-né.

Il n'est que de parcourir l'unique volume de vers que nous laissa della Faille, pour être constamment frappé, ému, retenu par cette mélancolie douce infiniment qui sourd dans des vers de touche délicate où l'âme de la nature passe si intimement qu'elle semble se confondre avec celle du poète.

Un de ces artistes qui passent des heures entières (nos littérateurs modernes n'en ont généralement plus le temps!) à rêvasser au crépuscule, à glisser au fil d'un étang calme pour s'emplir les yeux et les oreilles de toute la vie latente et mystérieuse de la nature.

Et maintenant, voici le contraste : ce rêveur est homme d'action, ce doux romantique attardé est homme d'œuvres.

Il y a dans la vie de Gaston della Faille, si longuement vouée au culte des muses et de la beauté, une soudaine cassure.

Le voici qui tout à coup se donne, corps et âme, aux œuvres d'apostolat catholique. Il fonde des patronages, mène des campagnes en faveur de l'école libre, consacre la majeure partie de son temps, de son activité, de son argent, aux jeunes, aux faibles, aux déshérités.

Comprenant qu'il y a une sphère plus haute que l'activité désintéressée de la poésie, il ne résiste pas aux remous du tourbillon divin qui est en lui. Voici ce qu'il écrit à M. Pierre Nothomb, en 1909, répondant à l'enquête organisée par « l'Universitaire catholique » dirigé alors par l'auteur du *Roman* de 1830 :

Mes débuts reçurent de très précieux encouragements. M. Jules Lemaitre daigna critiquer amicalement un choix de travaux de cette époque. Coppée annota plusieurs poésies de sa main; Hérédia répondit à l'envoi de mon livre par ses « Trophées » cordialement dédiés; le splendide Albert Samain, qui, honteux de son pauvre cinquième, me recevait toujours à son bureau de l'Hôtel de ville, me répéta souvent : « Je donnerais tout mon talent pour lire Homère en grec! », et nous cautions à mi-voix, religieusement, des grands antiques, notre commune passion. Et il ajoutait : « Voilà la vraie, la noble, l'inarrissable source qui alimente tous les fleuves, toutes les rivières! Puisez-y donc et buvez, vous qui le pouvez! »

M. René Bazin, surtout, fit mieux que de m'accueillir gracieusement : il fut bon jusqu'à la charité. Il me consacra des pages entières de critique et devint par la suite mon ami très cher. Sa correspondance, au long de tant d'années, me demeure un gage précieux de notre intimité.

Avec de tels appuis et un peu de travail, j'aurais dû arriver. Mais voici que tout à coup, après une retraite à Tronchiennes, l'orientation de ma vie changea. Mon existence insouciant et comblée ignorait la souffrance. Il me suffit de la voir de près pour que la pitié chrétienne accaparât mon cœur. La littérature glissa au second plan et je me donnai tout entier aux humbles besognes charitables et sociales.

* * *

Issu en 1871 d'une vieille et aristocratique famille belge dont les ascendances sont très certainement espagnoles, Gaston della Faille coula une adolescence heureuse et exempte de soucis au château ancestral de Lackbers, près d'Anvers.

Hélas! Il ne nous est plus possible d'étudier de près le décor. Des pâtés de maisons ouvrières ont remplacé les frondaisons d'antan. Disparu, l'étang le long de quoi le poète promena si souvent sa mélancolie romantique. Il n'y a plus trace d'arbres, de gazon, de verdure... rien, rien que le banal alignement de rues se coupant à angle droit.

Et parfois, quand nous hantons ces parages, une indéfinissable tristesse monte en nous.

Plus loin, beaucoup plus loin dans la campagne anversoise, nous nous enfonçons et, reprenant le livre de Gaston della Faille, sous les ombrages des parcs de Schooten, Donck, Brasschaet ou Wyneghem, nous revivons ses promenades solitaires :

*O Mick, quand sur ton lac parasseusement j'erre,
Entre les némphars, les avrons ballants...*

Là. Il fait doux. Nous rêvons ensemble, Gaston della Faille. Nous laissons errer nos regards sur l'eau

*Reflétant, renversés au sein de son miroir,
Son château Louis seize et sa tour féodale!*

Tout se tait. Les arbres sont des fantômes. Et puis...

*Et puis toujours le vent qui murmure à travers
La cime des pins, ses rêves mélodés...*

Nous l'avions dit : della Faille possède à un très haut degré l'art de nous introduire totalement dans un paysage qui charme. Mais n'anticipons pas.

Après de solides études classiques, notre poète eut le loisir de vivre la vie insouciant des riches oisifs de ce temps-là. Déjà la muse est en lui. Il rime, il rime beaucoup. Mais il n'a pas encore trouvé sa véritable personnalité, il imite trop. Il est très jeune au demeurant, il a quelque vingt-trois ans.

Gaston della Faille fréquente le monde, la haute société belge. Et l'on retrouve dans ses premiers écrits la déplorable influence que celle-ci a exercée sur lui

Son art s'étiolé.

En effet, il sacrifie éperçument à la détestable manie des petites poésies de circonstance, des bouts rimés, des imprromptus, des charabias à l'eau de rose pour mariages ou premières communions.

Sa formation exclusivement classique l'a enfermé dans un cercle d'idées étroites sur l'art. Les maîtres contemporains dont il se sent et s'avoue tributaire sont Faguet, Brunetière dont il suit assidûment les conférences à Anvers, Bazin, Lemaitre. Et tout font haro sur le pauvre baudet romantique.

Notre homme admire leur solidité critique et, sans se l'avouer, sent que la poésie est essentiellement composée d'un autre élément que ces Aristarques ignorent.

Il lit Rostand. Il va voir jouer ses pièces. Il est transporté d'enthousiasme.

L'enthousiasme ne réfléchit pas. Il prend dans Rostand pélemêle le bon et le mauvais, le grand lyrisme et la préciosité, Rostand poète et Rostand « marchand de clinquant », comme dit M. Pierre Châtelain-Tailhade.

Etrange contraste!

Le voici qui se sent loin de la ferme nourriture de ses classiques grecs qu'il aime tant. Et il se lance dans les bouts rimés mignards que, de ce temps-là, on avait accoutumé d'écrire dans des albums ou au revers des menus, des éventails, pour faire se pâmer d'aise quelque jeune femme qui n'y entendait goutte mais croyait que c'était très beau.

En ai-je lu, dans les papiers personnels de Gaston della Faille, de ces lamentables compositions!

« Pour l'album de... »

« A l'occasion du mariage de... »

« Sur l'éventail de... »

Brusquement, della Faille prend conscience de cette insuffisance. Dans sa retraite de Lackbers, il réfléchit, erre par le parc, lit, médite, étudie la technique du vers qui l'a toujours beaucoup intéressé (il reste classique de forme et ce n'est que dans ses dernières années qu'il tente un essai en vers libres, ma foi, très réussi).

Et l'inspiration vient.

Il écrit ses plus beaux poèmes.

Ah! Il ne songe plus, maintenant, aux clairs de lune, aux trémolos, aux albums, aux éventails... foin de tout cela!

Le spectacle de la nature et des hommes l'émeut. Il chante ce qu'il ressent, simplement.

La forme de sa poésie est toujours stricte, mais sa technique tout en s'assurant, s'est assouplie. Il évite les chevilles, les remplissages. Un délicieux romantisme d'inspiration le soutient. Il devient un très bon poète.

De temps à autre il déserte le château familial pour donner de-ci, de-là, des conférences, des causeries. Mais il ne s'y livre pas comme dans ses vers. C'est un poète.

Ce ne sera jamais un critique.

En 1899 (Gaston della Faille a alors 28 ans), il part pour Paris, nanti de sérieux espoirs et de quelques exemplaires du livre de poèmes qu'il vient de publier chez Bellemans frères, imprimeurs anversois. Il y séjourne une bonne quinzaine de jours, partageant son temps entre des « visites littéraires » et des obligations mondaines. Il a, en effet, pas mal de parents dans la ville-lumière. En même temps, della Faille accomplit la petite tournée classique des étrangers : Scala, Châtelet, Tabarin, Maxim's, Odéon, cirque...

On peut s'étonner du fait que notre poète ne profite pas de son séjour pour assister à des spectacles plus classiques. Mais que voulez-vous, il est constamment en compagnie de parents ou d'alliés, d'un jeune ménage en voyage de noces, même. Alors, foin de la Comédie-Française...

Il rend visite à François Coppée et nous conte cela d'une manière très pittoresque. Ecoutez son récit.

Le vendredi 3 février 1899, je portais ma carte cornée chez M. François Coppée, de l'Académie française, avec prière de m'indiquer quand il voudrait bien me recevoir. La bonne, une Méridionale au sourire sceptique, voire moqueur, revint m'annoncer qu'il avait du monde en ce moment, mais que, le lendemain samedi (son jour), il me recevrait avec le plus grand plaisir.

J'y retournai donc ledit samedi, à cinq heures, après une visite aux admirables Gustave Moreau du Musée du Luxembourg. Je fais passer ma carte. On m'introduit dans la bibliothèque — cabinet de travail du poète. Dès que la porte s'ouvre, il se lève avec effort du divan où il est mi-couché avec son chat favori à ses pieds, et me tend les mains, la figure épanouie en un sourire de bienvenue presque affectueux.

Les autres visiteurs (ils sont 6 ou 7) me dévisagent avec une certaine curiosité, pendant que le « cher maître » m'invite à m'asseoir à ses côtés, près le coussin du minet et à la place d'un éphèbe chevelu qui n'a maintenant qu'à se caser où il peut au deuxième rang du cercle.

Coppée me dit : « C'est bien vous le jeune poète belge qui m'avez envoyé un beau livre artistique flatteusement dédié et accompagné d'une lettre si aimable? »

Sur ma réponse affirmative, il poursuit : « Je n'ai pu encore, hélas, qu'entr'ouvrir votre volume, car mes loisirs sont bien comptés à présent que le comité formé pour la défense de la patrie française m'a choisi comme président! Votre livre s'appelle « A mes amis », si

mes souvenirs ne me trompent, et je suis heureux, cher Monsieur, que vous m'avez compté parmi les vôtres. Dès ce soir, je vais m'y mettre, car j'aime les jeunes poètes, et je vous promets de vous écrire mon avis bien explicitement. Je vous dirai en toute franchise ce qui me plaira et ce qui me déplaît si d'aventure il s'en trouve. Votre lettre demande une critique détaillée, si gentiment que vous l'aurez. Vous avez fait un noble effort et, quel qu'il soit, je veux l'encourager dans la mesure de mes moyens et de vos mérites.»

Les auditeurs s'étonnent de me voir l'objet de si longues amabilités ils commencent à me dévisager un peu comme un intrus qui vole la pari des autres.

Et pourtant! Oyez plutôt la fin de la réception.

Le maître s'aperçoit, aux conversations particulières qui commencent en sourdine, qu'il s'attarde trop auprès de moi et, après un court silence, il repart à fond contre les dreyfusards, déjà étrillés avant mon entrée dans le salon.

Tous, en chœur, le félicitent de son discours de la matinée et ce sont de toute part des « Admirable! Touchant! Superbe! Eloquence foudroyante! » et que sais-je...

Lui prenait des airs modestes.

C'était un curieux spectacle que de voir le dieu de cette chapelle, en complet chamois de velours à côtes, boutonné jusqu'au menton, les pieds glissés dans des babouches de lisière et le bonnet grec de feutre noir sur la tête, sourire paternellement à ces coups d'encensoir exagérés.

Et celui-ci, paraît-il, ne se gobe pas. Ses traits reflètent la bonté, mais aussi une certaine lassitude, et ces deux expressions sont voisines jusqu'à se confondre. Un certain pli de la bouche rappelle encore le gouailleux parisien que la réflexion et l'épreuve n'ont pu tuer. Les yeux disent la bonne souffrance, encore qu'ils aient conservé un vif éclat. Le teint jaune et les rides multiples et profondes ramènent la pensée aux terribles opérations que ce pauvre corps a subies depuis un an. La face toute rasée fait songer à un vieil acteur très fatigué et très misérable. Il me demande ce que je pense de son fameux discours du matin. J'avoue ingénument que je ne l'ai pas encore lu et tous de sourire d'un air de pitié...

Coppée maintenant s'allonge tout à fait sur ses coussins — sacs arabes, au hasard d'un nonchalant abandon. La conversation s'en ressent. Elle erre à bâtons rompus à travers mille sujets. Le maître affectionne le mot propre, même quand il ne l'est pas, et le terme fort, voire d'argot, n'est pas pour l'effrayer. Il soutient par exemple que, de nos jours, l'éloquence n'a plus sur les masses la prise qu'elle avait au temps où l'Eglise, toujours profondément entendue dans la connaissance de l'humanité, plaça le prédicateur au milieu, au-dessus de chaque troupeau de fidèles. Aujourd'hui, le plus efficace moyen de persuasion auprès de la foule, ce sont encore « les coups de pied au derrière ».

L'auditoire, habitué à ces facéties rabelaisiennes, sourit à peine. J'aurais, moi, préféré tout autre discours sur ces lèvres qui ont prié « la meilleure année » et chanté de si nobles vers.

L'entretien papillonna toujours de sujet en sujet.

A propos de littérature, Coppée confesse en toute naïveté qu'il était né pour ne rien faire entre ses repas, ou, tout au plus, pour agencer quelques rimes. Quant à cet affreux journalisme, c'est pour gagner « son pauvre pain » qu'il s'y adonne.

Il m'avoue se sentir bien malade, malgré son air de santé. Son air de santé : quelle illusion!

Enfin, après une vingtaine de minutes passées à me questionner sur mon âge, ma résidence, la Belgique, mes préférences poétiques, le temps consacré à mon volume, etc... je me lève.

Et il me prend la main dans les siennes, affectueusement, me renouvelle sa promesse de critique, m'encourage à poursuivre et à peiner pour l'art, avec une discrète allusion à la bonne fortune que j'ai de n'avoir pas à m'inquiéter de la vie matérielle.

Le poète s'est réveillé dans cette fin d'entretien et je l'ai quitté sur une excellente impression.

Il retire son bonnet grec, jette au feu sa cigarette égyptienne, et son « au revoir » est dit avec un sourire charmant...

* * *

J'ai encore rencontré François Coppée le vendredi 10 février, se rendant à la conférence politique de « l'infâme Quesnay de Beaurepaire » qui, en ce moment, mangeait les dreyfusards à belles dents pour faire oublier ses agissements lors de l'affaire de Panama. Il se traînait d'une marche senile, appuyé sur une canne, au long de la rue du Bac. Un de mes parents a été témoin de la superbe ovation

qui accueillit le poète à son entrée dans la salle. Il m'a reconnu le premier et m'a souri avec une amabilité mélancolique, avant de rendre mon salut. Peut-être pensait-il, en me voyant passer, allègre et léger, au temps où, lui aussi, montait du même pas la pente de la vie.

* * *

Mais, ô désillusions...

Della Faille attendait certes l'appui de François Coppée. Le maître — on vient de le voir — le lui avait promis formellement. Et il arriva à Gaston della Faille ce qui est arrivé, arrive et arrivera à beaucoup de jeunes écrivains qui s'adressent aux sommités (mais Coppée en fut-il bien une?)

Il reçut une carte de visite du maître, sur quoi étaient-seulement tracés ces mots : « J'ai lu et avec grand plaisir! Croyez, cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs ».

Et voilà.

Le livre de notre homme méritait certes mieux que cette sentence aussi banale que lapidaire. Nous essaierons de le montrer tout à l'heure.

Tout cela met quelque amertume au cœur de Gaston della Faille qui revient mélancoliquement au château de Lackbers, à Dourne, près d'Anvers. Désormais, il se contentera d'entretenir une correspondance suivie avec le fade René Bazin en qui il croit reconnaître un maître. Sa production littéraire s'en ressent quelque peu. Une terrible épreuve, au surplus, vient le secouer. Son père est mourant.

Heureusement, il se rétablit et Gaston della Faille entreprend avec deux de ses frères, un pèlerinage d'actions de grâces à Lourdes. Ayant au préalable visité Paris, Bordeaux, Arcachon, Biarritz, Saint-Sébastien, il est à Lourdes au mois d'avril de cette même année 99.

Dès son arrivée, il note ses impressions de chrétien et de touriste. Elles méritent qu'on s'y arrête quelque peu.

Oubliez les clichés qui encombrant sa description et laissez-vous aller au charme du style poétique infiniment :

C'était un certain soir, vers 11 heures. Le ciel était clair, bien que sans lune. Je m'en vins seul dire ma prière à la grotte.

Plus personne à cet endroit où d'ordinaire les joules se pressent parmi les clameurs suppliantes. Des centaines de cierges illuminaient la statue de la Vierge, toute blanche contre le fond obscur des rochers dont quelques branches se détachaient, éclairées et balancées par le vent. Tout en haut, la basilique se profilait sur l'azur sombre et y saurait sa flèche comme un élan de prière. Derrière moi, le Gave murmurait son éternel cantique, et, goutte à goutte, l'onde miraculeuse des piscines stillait en ses vasques de marbre. Un rossignol chanta, blotti dans un églantier, aux pieds de la Madone. Et, comme un douloureux écho à cette mélodie joyeuse, les sanglots d'un homme que je n'avais pas aperçu haletaient par la nuit. Ses mains jointes se crispaient à la grille du sanctuaire avec le désespoir du naufragé tenant la planche de salut... Et il pleurait à fendre le cœur.

Il y avait quelque chose de si solennel en ces lieux, à cette heure, que jamais je ne l'oublierai!

Dans le courant du mois de mai, della Faille revient à Anvers et reprend sa vie de gentilhomme campagnard. Il écrit quelques petites pièces, donne des conférences à Anvers, à Gand, ailleurs, collabore à *Durendal*, la revue de l'abbé Moëller, et aussi à la vétéuste, antique et solennelle *Revue générale*.

Et la vie continue.

En 1900 se placent la composition et la publication d'une pièce capitale de son œuvre. La *Rencontre des Mages* paraît dans la *Revue générale* d'abord, puis en tiré à part.

En même temps, du fait même que le poète fréquente beaucoup le monde, les fêtes, les chasses, les dîners plantureux où se complaisait l'estomac de nos pères, il continue de sacrifier à la mode fade, grotesque, exécutable, des poésies de circonstance.

La banalité inévitable de ces œuvrettes rejaillit par moments sur son œuvre véritable. Par un curieux contraste, délaissant son authentique personnalité qui s'était si heureusement épanouie dans certains poèmes du recueil *A mes Amis*, il se met à jouer le sous-Musset et à imiter les *Nuits*.

Heureusement, cela ne dure pas et, repris par l'inspiration qui, quoi qu'on en puisse dire, est une indéfinissable mais incontestable réalité, il se remet à œuvrer avec originalité.

Mais déjà son activité se disperse au dam de la poésie.

ROBERT DU BOIS DE VROYLANDE.

(La fin paraîtra dans notre prochain numéro.)

Les idées et les faits

Chronique des idées

Le centenaire journalistique de Louis Veuillot

On a célébré à Paris, le jeudi 29 octobre, la commémoration de l'entrée de Louis Veuillot dans le journalisme, par une messe à Saint-Thomas-d'Aquin, où le célébrant, M. l'abbé Rivière, curé de la paroisse, prononça, après l'évangile, l'éloge du grand chrétien, puis par l'apposition d'une plaque de marbre fixée au premier étage du numéro 21 de la rue de Varenne, où mourut, le 7 avril 1883, l'illustre écrivain que glorifièrent par d'éloquents discours M. Georges Goyau et M. Jean Lerolle, auxquels succéda, à la tribune, M. François Veuillot pour remercier en termes délicats, au nom de la famille, les orateurs et le public d'élite présent à la cérémonie.

Qu'il me soit permis d'intéresser ici la *Revue catholique* à cette fête de l'admiration et de la reconnaissance et de me dédommager d'avoir eu le crève-cœur d'en être éloigné, en consacrant cette chronique aux débuts du maître incomparable dans le journalisme.

Louis Veuillot est le roi du journalisme catholique, parce que personne dans la presse n'a défendu la vérité intégrale du catholicisme romain avec cette force, cette ampleur, cette plénitude, cette fière et absolue intransigeance. Il a mérité d'être appelé par Léon XIII, le Père laïque de l'Eglise et de recevoir de Pie X le brevet de la plus pure orthodoxie.

Louis Veuillot est le roi du journalisme tout court, parce que lui seul dans cette production improvisée de près d'un demi-siècle s'est révélé l'un des plus grands maîtres de la prose française. Il a écrit au jour le jour des milliers et des milliers d'articles, recueillis dans les *Mélanges*, qui sont des chefs-d'œuvre, avec l'esprit de Voltaire, avec le mordant de La Bruyère, avec l'éloquence de Bossuet. Il est classique par le nombre et la mesure, il est moderne par la vivacité et le pittoresque. Il est *lui* surtout, d'une originalité inimitable. Je ne vois nul prince du journalisme qui puisse lui être comparé, ni Rochefort dont la verve railleuse et bouffonne n'a que cette note stridente à son registre, ni Clemenceau dont la concision nerveuse, forte et brillante ne connaît pas les élans du cœur, ni Jules Vallès dont le style violent et rocailleux traduit la sensation physique mais ne parle pas à l'âme. Veuillot est d'une richesse inépuisable, il ne manque aucune touche à son clavier, il est pétillant et soutenu, lyrique et satirique, badin et sublime, tendre et véhément, il prend tous les tons, se diversifie à l'infini. Et tout cela coule de source avec un jaillissement continu et la perfection du naturel.

* * *

Comment cet enfant du peuple, ce paysan de Boynes, fils d'un ouvrier qui ne savait pas signer, élève qui ne fréquenta d'autre école que la primaire de son village et la mutuelle de Bercy, où il arrive à dix ans, comment ce saute-ruisseau de l'étude d'avoué de M. Fortuné Delavigne est-il devenu un des maîtres de la langue, l'un des quatre ou cinq grands prosateurs de notre temps, comme l'a jugé Jules Lemaitre? Il est clair qu'il a reçu le don en naissant, le génie, et qu'il l'a fécondé par un travail surhumain.

Il faut lire l'intéressant volume, plein de savantes recherches, que M. l'abbé Fernesolle a composé pour sa thèse doctorale sur les *Origines littéraires de Louis Veuillot*, si l'on veut se faire une idée de la marche ascendante de ce prodigieux talent et assister

en quelque sorte à son éclosion et à son épanouissement. Il y a quelque chose de plus admirable que la précocité, peut-être unique, du débutant, c'est la puissance de son effort, l'immensité de ses lectures, l'acharnement de son application. Le merveilleux instrument qu'il avait reçu de Dieu comme il l'a poli, assoupli, aiguisé! Par quels laborieux cheminements il est parvenu à la maîtrise souveraine, à la conquête de ce style qui ravira tous les connaisseurs par l'alliance de ces deux qualités apparemment exclusives l'une de l'autre, la luminosité et la densité. On sait par ailleurs que comme tous les grands artistes il n'était jamais satisfait de lui-même et qu'il n'a cessé dans les rééditions de ses œuvres de se perfectionner par des suppressions plus nombreuses encore que les modifications. Quel exemple pour les apprentis de l'écrivoire: Veuillot se corrigeant indéfiniment lui-même! On peut dire qu'il n'a peut-être jamais écrit le livre, l'article, la page qu'il avait rêvée, tant son idéal était haut, tant était ardente sa passion du parfait.

Quant à moi, s'il m'est permis de le confesser en toute sincérité, il n'y a pas d'écrivain dont la lecture me charme et m'humilie aussi profondément, j'y vois éclater une beauté désespérante.

* * *

La commémoration du 29 octobre n'est pas, comme on l'a dit partout, le centenaire du premier article de Veuillot, pas même du premier article paru en 1831 dans l'*Echo de la Seine-Inférieure* à Rouen. C'est bien d'ailleurs, en cette année, mais on ne sait à quelle date précise que le jeune clerc de M^e Delavigne, âgé de dix-huit ans, se vit imprimer pour la première fois, ce fut au *Figaro* contre lequel il devait quelque cinquante ans après mener rude campagne. Son directeur d'alors, Henri de Latouche, lui avait dit: « Apportez-moi quelque chose de très court, n'importe quoi, je retoucherai s'il le faut, le *Figaro* le publiera et vous serez payé ». Il composa un bout d'article sur je ne sais quel incident du jour, dit son frère Eugène, et l'article parut sans retouche. Il fut suivi, à de courts intervalles, d'un petit nombre d'autres. Rien, dit l'abbé Fernesolle, ne permet de conjecturer quels furent ces articles, il n'en subsiste nulle trace ni directe ni indirecte. Il reste que ces prémices littéraires témoignaient déjà d'une réelle aptitude puisqu'elles avaient été agréées par de Latouche qui était un fin lettré et avait engagé le jeune homme à fréquenter les grands classiques. On sait par ailleurs que cette modeste et fugitive collaboration eut l'avantage d'introduire le rédacteur novice, passionné pour les lettres, dans un milieu distingué, attaché aux traditions de la bonne époque.

C'est en septembre 1831 que le jeune clerc fait ses adieux à la procédure où sa superbe écriture l'avait conduit et, obéissant à son instinct, se lance dans le journalisme. Il part pour Rouen et entre, grâce à la recommandation de son ami Gustave Olivier, qui sera cinq ans plus tard le parrain de sa conversion, dans l'*Echo de la Seine-Inférieure*, feuille orléaniste, ardemment dévouée à la cause de Louis-Philippe. Plus tard, dans *Rome et Lorette*, parlant des vainqueurs de Juillet, il écrira: « N'ayant sans doute ni assez de fête, ni assez de cœur pour se défendre eux-mêmes, ils prirent des journalistes où ils en purent trouver, ils durent accepter des enfants comme défenseurs de l'étrange ordre social qu'ils avaient établi ». Le jeune Veuillot fut de ceux-là, il épousa cette cause avec « la foi de ses intérêts ».

La collection complète du journal où il fit ses premières armes ayant été conservée intégralement à la Bibliothèque municipale

de Rouen, il a été loisible à l'abbé Fernesolle d'y étudier la part importante prise par Louis Veuillot à sa rédaction pendant les années 1831 et 1832.

Le premier article qu'y écrivit l'apprenti journaliste, déjà étonnamment mûr, date du 30 septembre 1831 : c'est une critique dramatique sur le *Crispin* de Regnard, qui est largement analysée dans la *Bio-Bibliographie* de Louis Veuillot par l'auteur des *Origines littéraires*.

Nous avons là le premier jet impétueux de cette source bouillonnante, la première flamme de ce foyer et je ne crois pas qu'il existe dans l'histoire de la presse mondiale un second exemple d'une si jeune et si puissante virtuosité. « Ce qui frappe tout d'abord, dit l'abbé Fernesolle, c'est le nombre d'articles fournis par le jeune rédacteur. Il ne se passe guère de jours qu'il n'écrive; on trouve souvent dans le même numéro un article politique et un article littéraire ou de critique dramatique. Le nombre n'a d'égal que la variété. Le jeune homme aborde tous les sujets : économie politique, peinture, architecture, musique, littérature étrangère, littérature nationale, art dramatique. Il écrit dans tous les genres : articles de tête ou de fond, compte rendu dramatique ou littéraire, feuilleton pour variétés. » « On le voyait, a écrit un de ses successeurs, passant d'un article politique à une note agressive contre un adversaire de la presse locale, se reposant d'un entrefilet sur l'amélioration de la Basse-Seine par un conte, des vers. »

Et qui l'avait formé ce rédacteur sorti tout frais émoulu de l'étude de M^e Delavigne? Il s'était formé lui-même et battait tous ses concurrents.

Dans cette production juvénile, où le maître se laisse pressentir, l'auteur des *Origines* distingue, pour les étudier de près, trois genres spécialement cultivés par Veuillot : la critique dramatique, qui fut à l'*Echo* sa principale fonction, la critique littéraire, qui y prenait une place importante, les variétés comprenant des chroniques d'histoire locale, des études d'art, des contes, nouvelles et fantaisies, des poésies romantiques. C'est dans cette partie que se révèle le futur polémiste par sa verve satirique, son apreté mordante, sa passion et ses colères.

Devant cet inventaire détaillé par l'abbé Fernesolle, on ne peut se défendre de ce cri : quelle exubérance! Cette période de Rouen, qui dura seulement deux années, est d'une incandescence prodigieuse chez un jeune homme qui n'a pas encore ses vingt ans.

Et c'est ainsi, pendant ce temps de formation, par la lecture des classiques et des modernes, par l'entraînement et l'exercice quotidien, par un labeur presque effrayant, à cet âge, que Louis Veuillot s'est forgé le mâle outil de sa prose, de cette langue nerveuse et musclée qui sera son instrument favori.

La pénétrante étude critique de l'auteur des *Origines* fait bien voir que Veuillot, tout admirablement doué qu'il fut par la nature, ne s'est pas élané d'un bon à la perfection. Il signale les taches, les faiblesses échappées à l'improvisateur, mais il marque aussi le sens du beau qui décèle l'artiste, le sens de la discipline qu'il s'impose. Jamais il n'a laissé vagabonder sa plume. Jamais non plus, même avant sa conversion, il n'a épargné l'immoralité, il la fustige au contraire avec indignation.

Lorsque, à la fin de novembre 1832, il fut nommé par l'entremise du général Bugeaud « rédacteur en chef et en seul » du *Mémorial de la Dordogne*, à Périgueux, position plus stable et plus avantageuse que celle de Rouen, Veuillot est prêt, il connaît son métier à fond, il est outillé en maître, armé de pied en cap. Hélas! il n'est encore qu'un bel esprit et une conscience sans règle, travaillée cependant déjà par les ferments de la grâce. C'est, en 1836 seulement, que Dieu fera de lui un chrétien tout d'une pièce pour en faire le champion de l'Eglise.

A la période rouennaise se rattache le souvenir des deux duels du jeune rédacteur. Le mari d'une actrice dont il avait critiqué la voix se déclara blessé dans son honneur, il y eut provocation dramatique, puis deux balles échangées. Il y eut un autre duel dont nous ignorons la cause. Il est du plus haut intérêt de connaître à cet égard les sentiments qui animaient alors le Veuillot non chrétien. Il s'en explique avec une étonnante franchise dans une lettre adressée, le 2 septembre 1832, à son ami Gustave Olivier qui déjà alors, éclairé du bon Dieu, poussait des reconnaissances dans l'âme inquiète de Veuillot. Voici ce passage :

« Le mois dernier, j'ai eu deux duels en vingt-quatre heures. En voyant l'un de mes adversaires, j'ai désiré ardemment qu'il ne lui arrivât pas de mal, et j'en ai été fier; devant l'autre je n'ai

éprouvé qu'un mépris sans mélange de haine; c'était mon droit, je n'ai pas eu peur. Pourtant, en allant me battre j'ai regretté sincèrement de n'être pas confessé; un moment après, j'en ai plaisanté tout haut avec mes témoins. Seul, la nuit, entre les deux rencontres, j'ai voulu prier et je n'osai point le faire, craignant que ce mouvement ne vint d'une peur humaine plutôt que d'une foi divine, et voulant au moins rester sincère devant Dieu et devant ma conscience. »

Un jour, il visita l'emplacement du duel avec ses enfants et il s'y agenouilla avec eux pour remercier Dieu de lui avoir fait grâce. Mais, on le voit, jusque dans ses égarements, il était poursuivi par Celui qui l'avait élu et auquel il ne pourrait résister.

J. SCHYRGENS.

Programme du Congrès de la Natalité

organisé au Palais des Académies,
à Bruxelles,

par la Société médicale belge de Saint-Luc,
sous la présidence du D^r Wibo.

VENDREDI 13 NOVEMBRE 1931

- 16 heures, M. l'abbé Jacques LECLERCQ, professeur à la Faculté de philosophie de l'Institut Saint-Louis : Leçon d'ouverture.
17 heures, M. le chanoine JANSSEN, professeur à l'Université de Louvain : Le problème économique au point de vue de la famille et de la morale.
17 h. 45, M. J. BASYN, avocat, directeur de la Caisse centrale du crédit professionnel : La valeur des familles nombreuses dans l'économie nationale.
20 h. 30, Séance publique (entrée libre), Dom. Aug. FRANÇOIS, aumônier de l'Association du mariage chrétien en Belgique : La préparation de la jeunesse au mariage.

SAMEDI 14 NOVEMBRE 1931

- 9 h. 30, D^r L. VERVAECK, directeur du Service d'anthropologie pénitentiaire : Le problème de la natalité au point de vue eugénique.
10 h. 15, D^r DAUBRESSE, président de la Société médico-chirurgicale du Brabant : Les méthodes eugéniques. Leur valeur scientifique et morale.
11 h. 15, R. P. FALLON, S. J., professeur au Collège philosophique de Louvain : La situation actuelle des familles nombreuses et les réformes qu'elle appelle.
14 heures, R. P. LEMAIRE, S. J. : La situation démographique de la Belgique.
14 h. 45, M. BAUDUIN, professeur à l'Université de Louvain : L'avenir de la population européenne.
15 h. 45, D^r R. DE GUCHTENEERE : Les sanctions pathologiques de l'anticonception.
16 h. 30, D^r O. DAUWE, professeur à l'Université de Louvain : La signification physique et morale de la maternité pour la femme.
17 h. 15, D^r R. SCHOCKAERT, professeur à l'Université de Louvain : Les dangers de l'avortement et du néo-malthusianisme pour l'organisme féminin.
20 h. 30, Séance publique (entrée libre), D^r P. BORREMANS-PONTHIERE, chef du Service de médecine infantile à l'Institut Saints-Jean-et-Elisabeth : Le système de l'enfant unique. Ses inconvénients physiques et moraux pour l'enfant lui-même.

DIMANCHE 15 NOVEMBRE 1931

- 10 heures, M. E. DE BRUYNE, professeur à l'Université de Gand : Limitation des naissances et morale.
10 h. 45, M. l'abbé DERMINE, professeur au Grand Séminaire de Tournai : La signification et la pratique de la chasteté.
11 h. 30, D^r GODSEELS, secrétaire général de la Société médicale belge de Saint-Luc : La question sexuelle et le mariage.
16 heures, Séance de clôture, D^r PASTEAU, président général de l'Association médicale de Saint-Luc (France) : Le problème de la natalité et les médecins; M. l'abbé J. LECLERCQ : Conclusions du Congrès.
Allocution de S. Em. le cardinal VAN ROEY.